



OTTAWA
POLICE

2022

**RAPPORT
ANNUEL**

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente de la Commission4
de services policiers d'Ottawa,
Dre. Gail Beck

Un message du chef du Service de police5
d'Ottawa, Eric Stubbs

Vision, mission et valeurs.....7

Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités

En chiffres9

Sécurité routière.....10

Opérations conjointes.....12

Gérer les manifestations prévues13
ou imprévues et les grands événements

Manifestation illégale14

Le crime à Ottawa.....16

Incendies criminels18

Drogues19

Violence faite aux aînés.....20

Violence armée.....21

Crimes haineux et préjugés22

Homicides.....23

Traite de personnes.....24

Violence entre partenaires intimes25

Vols de véhicules26

Our People

Réponse à vos appels.....28

Organigramme31

Sécurité en milieu de travail32

Modernizing Policing

Police de première ligne et police34
communautaire

Déjudiciarisation avant la mise en37
accusation pour adultes

Data Analytics Project38

Équité, diversité et inclusion

Équité, diversité et inclusion.....40

Assistance aux victimes de la criminalité

Stratégie et groupe de travail42
autochtones

Violence faite aux femmes43

Intervention en santé mentale44

Prévention du crime.....45

Coûts, rendement et responsabilisation

Orientation stratégique48

Appels de service.....49

Coût des services policiers.....51

Satisfaction de la collectivité56

Normes professionnelles57

Rapport annuel: Interactions réglementées .60

Recours à la force61



SECTION 1 INTRODUCTION

MOT DU PRÉSIDENT



Mot de la présidente de la Commission de services policiers d'Ottawa, D^{re}. Gail Beck

Au nom de la Commission de services policiers d'Ottawa, il me fait grand plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2022 du Service de police d'Ottawa (SPO).

Juste en avril dernier, j'eus le grand honneur d'être nommée à la Commission de services policiers à titre de membre du public, puis élue à sa présidence peu après. J'ai bien hâte de servir la collectivité dans le cadre de ces fonctions, et de tirer profit de mon expérience, surtout dans le domaine de la santé mentale, pour faciliter un important dialogue entre la Commission, le Service, et divers intervenants.

Comme je ne faisais pas encore partie de la Commission au cours de la période dont traite ce rapport annuel, celui-ci est tout aussi instructif pour moi qu'il l'est pour la population en général, en matière de description du travail que le SPO a mené à bien en 2022 pour le compte de la collectivité.

Ça ne fait aucun doute – 2022 a démarré sur un bien mauvais pied. Une illégale manifestation différente de tout ce qu'avait connu la ville d'Ottawa eut lieu en janvier et février. Cette manifestation eut un effet néfaste sur de nombreux citoyens et commerces de

la collectivité, ainsi que sur les membres de la Police d'Ottawa et le Service dans son ensemble. Cette situation a mis notre collectivité à rude épreuve, alors que tant d'entre nous étaient déjà épuisés par les répercussions de la pandémie mondiale et les injustices sociales qu'elle a mises en évidence.

Le départ de la manifestation illégale marqua le début d'une vague de changement ressentie à travers le Service, la Commission, et même la Ville, à la suite de l'élection municipale.

Et pourtant, malgré les défis et l'attrition sans précédent qu'ils durent affronter, le SPO et ses membres continuèrent d'honorer leur engagement à veiller sur la sûreté et la sécurité de la collectivité.

J'espère que ce rapport contribuera à une meilleure compréhension de la démarche du SPO au service de la Ville d'Ottawa et nous fera avancer vers l'objectif fondamental de la sûreté et du mieux-être de la collectivité. J'espère par ailleurs qu'il saura inspirer les résidents à venir à notre rencontre pour nous faire part de leurs idées afin d'améliorer nos services policiers.

Cordialement,

D^{re}. Gail Beck, O. Ont., M.D., CM, FRCPC

Présidente, Commission de services policiers d'Ottawa

MOT DU CHEF



Un message du chef du Service de police d'Ottawa, Eric Stubbs

Il me fait plaisir de vous présenter notre Rapport annuel 2022.

Le présent rapport souligne le travail qu'effectuent nos membres afin de servir et de protéger les résidents d'Ottawa et propose un instantané des domaines au sein desquels nous investissons considérablement.

En novembre dernier, lorsque je me joignis au Service de police d'Ottawa (SPO) en tant que chef, je tenais à prendre le temps de me familiariser avec le Service, ses membres, ainsi qu'avec les nombreuses et diverses communautés d'Ottawa. J'ai bien apprécié les nombreuses invitations amicales à rencontrer la collectivité que j'ai reçues, et je suis fier d'honneur d'écouter et d'apprendre en vue d'éclairer ma prise de décision. J'ai aimé mes rencontres avec divers groupes à travers la ville et j'en ai beaucoup appris sur leurs préoccupations particulières. Il est essentiel de continuer à établir la confiance entre la police et la collectivité afin que nous puissions accroître ensemble la sûreté pour chacun d'entre nous.

Un thème qui revient souvent de la part de commerçants, de citoyens et de groupes communautaires préoccupés est celui du besoin d'un service policier accru dans leur communauté;

que le travail que nous faisons pour assurer la sûreté de notre ville est important pour le bien-être de nos quartiers.

La demande dépasse souvent les ressources disponibles, et l'on s'affaire à repérer les lacunes et à mettre au point des modèles qui maximiseront notre aptitude à donner suite aux appels de service avec efficacité.

Nous nous affairons également à embaucher des recrues qualifiées et des agents chevronnés qui apporteront à notre Service tout un lot d'expérience et de vécu qui nous aideront à mieux échanger avec les résidents dans leurs communautés ainsi qu'à instaurer la confiance.

Notre équipe d'approche et de recrutement travaille dur pour nous permettre de déceler tout obstacle au sein de la procédure de candidature et pour proposer du mentorat afin d'encourager ceux et celles qui n'auraient pas, traditionnellement, envisagé faire carrière dans la police. Le but est d'accroître la diversité du SPO pour que notre Service reflète plus fidèlement les communautés qu'il sert.

Nous avons aussi connu une importante manifestation illégitime qui occupa notre centre-ville en février. Depuis lors, nous avons mis au point une démarche stratégique et structurée vis-à-vis tous les événements publics et manifestations. Nous nous sommes affairés à aborder les problèmes soulevés dans le cadre de l'audience de la Commission sur l'état d'urgence, des recommandations de la vérificatrice générale de la ville d'Ottawa, et des recommandations de divers groupes publics. Notre nouveau modèle comprend désormais une intervention flexible et coordonnée qui mobilise tous nos partenaires policiers et municipaux et s'appuie sur un travail d'approche préventif mené par notre équipe de liaison avec la police, nos Équipes de ressources de quartier (ERQ), et nos agents de police communautaire en prévision de tout événement. Nous prévoyons que les grandes manifestations publiques de ce type se reproduisent, et il est essentiel que nous fassions des investissements stratégiques dans notre manière de réagir en tant que ville et en tant que service de police. De plus, je réalise à quel point la confiance envers la police fut minée au cours de manifestation de février, et nous nous évertuons tous à regagner cette confiance auprès de la population.

Nous poursuivons la modernisation de notre Service afin de suivre la cadence de la technologie. Des investissements dans notre Système de gestion de l'information numérique (SGIN) contribueront à bonifier nos travaux d'enquête et à appuyer la modernisation du partage d'information dans

l'ensemble du Service. Ceci pourra ensuite nous aider à déceler les économies potentielles, accroître la transparence et la responsabilité, et nous munir des outils qui nous serviront à mener à bien nos tâches.

De plus, nous collaborons avec nos partenaires à la mise en œuvre d'importantes initiatives s'alignant sur le Plan sur la sécurité et le bien-être communautaires (SBEC) de la Ville d'Ottawa, notamment notre travail avec le Conseil d'orientation pour la santé mentale ainsi qu'un nouveau programme de renvoi d'appels visant à détourner du système de justice pénale les plus démunis et leur procurer le soutien en matière de services sociaux dont ils ont besoin.

Nos membres s'investissent énormément dans leur travail, qui les passionne; j'ai pu le constater moi-même en côtoyant nos ERQ, les préposés de notre Centre des communications 9-1-1, et les patrouilleurs de première ligne.

Notre Unité des armes à feu et des bandes de rue fit la saisie d'un nombre record d'armes à feu illégales l'an dernier, soit 107, et notre Unité des homicides, qui ne compte que neuf membres, parvint à atteindre un taux de résolution de 100 pour cent en lien avec ses enquêtes en 2022.

Je suis tout aussi impressionné par le travail important que nous accomplissons en matière d'Équité, de diversité et d'inclusion, avec la mise en œuvre en mars dernier de la Stratégie DEVENIR2, qui nous guidera jusqu'en 2025.

On a aussi vu l'officialisation de notre Programme de sécurité au travail, avec l'instauration à l'automne 2022 d'un nouveau bureau indépendant, qui veille à ce que le Service de police d'Ottawa propose un milieu de travail sûr et respectueux, sans harcèlement, violence, ou discrimination.

En outre, des investissements continus dans le programme d'intervention précoce nous ont aidé à identifier pour nos membres des seuils critiques et traumatiques pour leur procurer l'aide nécessaire. Le mieux-être des membres demeurera une grande priorité afin de nous permettre de répondre avec efficacité à tous les appels de service.

En tournant la page après la pandémie, il convient de souligner la comparabilité de ces deux périodes. En conséquence, plusieurs paramètres de sûreté publique ont indiqué une hausse par rapport à l'année précédente. Voici quelques points saillants de 2022:

- La demande de service s'est accrue de près de 4% en 2022 pour se chiffrer autour de 370 000 demandes de service, se traduisant par 8600 appels de plus reçus par le système de répartition et 4700 autres signalements reçus en ligne.
- Avec environ 43 000 infractions au Code criminel (hormis celles liées à la circulation) signalées dans la ville d'Ottawa, le niveau de signalement de la criminalité augmenta de 19% l'an dernier.
- Le taux d'élucidation des infractions au Code criminel (hormis celles liées à la circulation) connut une baisse de 3%, avec 29% des affaires soit classées par mise en accusation ou classées autrement.
- L'indice de gravité de la criminalité (IGC) pour Ottawa connut une hausse de plus de 12%, se chiffrant à 54 – l'IGC des crimes violents augmenta de 3%, tandis que l'IGC des crimes sans violence augmenta de 17%.
- Le volume de signalement des crimes violents a augmenté de 6%, une hausse entraînée par de plus nombreux cas de voies de fait, de profération de menaces, et de vols qualifiés.
- Les infractions contre les biens connurent une hausse de 26% en 2022 surtout en raison d'une augmentation du nombre de vols (dont le vol à l'étalage), des vols dans des véhicules, et d'introductions par effraction dans des commerces.
- En 2022, il y eut 13 cas d'homicide qui firent 15 victimes, et un taux de résolution de 107%, en comptant l'élucidation d'affaires historiques.
- Le nombre de fusillades a diminué, passant de 82 en 2021 à 60 en 2022 (-27%).
- Les agents du SPO ont saisi 107 armes à feu.
- Au cours de la dernière année, de la naloxone fut administrée à 104 occasions par des agents pour aider à sauver des vies.
- Le nombre de collisions sur nos routes connut une augmentation de 40%, avec 15 100 collisions, tandis que le nombre de morts sur les routes d'Ottawa augmenta de 15 pour cent, se chiffrant à 23 décès.

Continuant sur notre lancée, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à notre nouvelle présidente de la Commission de services policiers d'Ottawa, la Dre Gail Beck. Ses antécédents en santé mentale sauront contribuer à éclairer notre démarche au service des membres vulnérables de la population. Il est important d'avoir une conversation à ce sujet, et j'ai hâte de collaborer avec elle à ce dossier et plusieurs autres questions d'importance qu'ont particulièrement à cœur nos membres et nos résidents.

J'attends aussi avec impatience l'élaboration, avec la Commission et la collectivité, d'un nouveau Plan stratégique au moyen d'une approche consultative à plusieurs niveaux qui pourra aider le SPO à s'informer sur des secteurs d'intervention à privilégier par notre Service.

Au bout du compte, les policiers sont là pour vous aider quand vous en avez le plus grand besoin. Et j'ai pour objectif de garantir que nous soyons en mesure de répondre à ces besoins lors de tous et chacun des appels de service.

Cordialement,

Eric Stubbs

Chef de police, Service de police d'Ottawa



vision :

Notre vision, celle d'être un partenaire fiable de la sécurité communautaire, est tournée vers l'avenir et met l'organisation au défi d'atteindre un état futur désiré.

mission :

Notre mission est de préserver la sûreté et la sécurité de nos communautés.

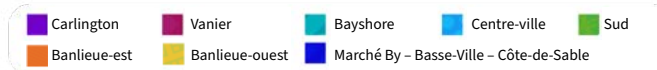
valeurs :

Nos valeurs, soit l'honneur, le courage et le service, guident les actions, le comportement et le professionnalisme des membres du SPO afin de réaliser notre vision et notre mission.



SECTION 2
**PLAN DE SÉCURITÉ ET DE BIEN-ÊTRE
DANS LES COLLECTIVITÉS**

En chiffres



90,2%



des APPELS PRIORITÉ 1 firent l'objet d'une intervention dans les 15 minutes



Entre 2013 et 2022,
hausse de

397%

chez les infractions motivées
par la haine et les préjugés

Taux de criminalité par

100 000
résidents

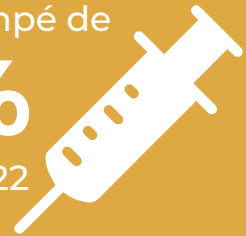


4 026
infractions

Le nombre d'appels de service
portant sur des présumés cas
de surdose a grimpé de

136%

entre 2017 et 2022



4 916 tuyaux

reçus en 2022 par la voie
d'Échec au crime



En moyenne,

8.5 minutes

pour arriver sur les
lieux après un appel
d'urgence

214 956 appels

nécessitèrent une intervention
policière mobile

Augmentation de

54%

des signalements liés à la
santé mentale au cours



Au cours des 10 dernières
années, moyenne annuelle
de 12 cas d'homicide

88%

furent élucidés au cours
des 10 dernières années



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Parmi les plaintes les plus fréquentes que le Service de police d'Ottawa reçoit de la communauté sont celles qui sont liées à la sécurité routière. Nos grandes priorités sont l'amélioration de la sécurité routière et le respect du Code de la route.

L'équipe de la Section de la circulation s'est engagée à travailler, avec ses partenaires, à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route en ayant recours à des mesures proactives de sensibilisation et à d'application de la loi.

L'équipe a été occupée en 2022 avec ce qui suit :

- L'application des règlements de la circulation et les projets spéciaux étaient axés sur divers volets comme la vitesse, le port de la ceinture de sécurité, la distraction au volant et bien plus encore;
- Aide lors de collisions graves pour la gestion de la circulation (155 collisions);
- Escortes de sécurité routière pour des chefs d'État (trois);
- Défilés, manifestations et événements majeurs (5 000 heures et + pour une seule manifestation illégale);
- Enquêtes sur les plaintes relatives à la circulation (4 200 plaintes; 36 % ont reçu une lettre d'avertissement concernant le Code de la route).

Les infractions au Code de la route prévues au Code criminel dans la ville d'Ottawa ont augmenté de 15 pour cent en 2022.

Il y a eu 724 infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou une

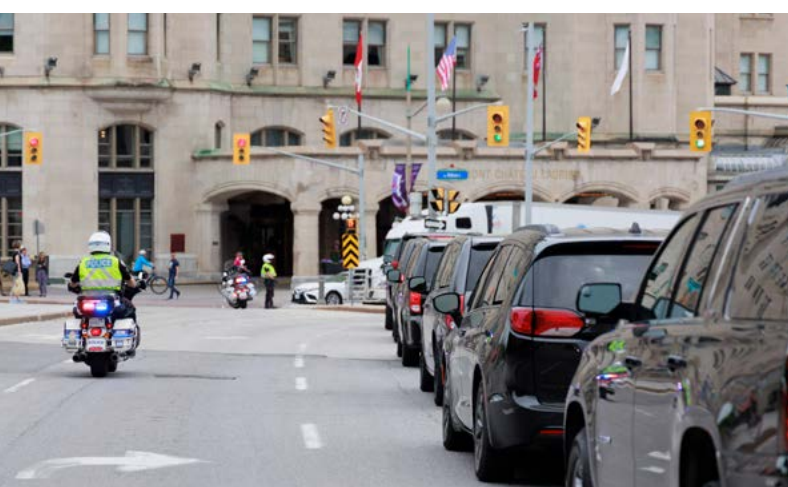
combinaison des deux. Cela représente une augmentation de 10 % depuis 2021.

Les contraventions de la Loi sur les infractions provinciales (Partie I) sont données en vertu de plusieurs lois provinciales. Les catégories d'avis d'infraction provinciale (AIP) comprennent les infractions relatives à la conduite d'un véhicule, aux documents, à l'équipement et au stationnement. Les infractions relatives à la conduite d'un véhicule font référence à celles qui surviennent lorsqu'un véhicule est en mouvement, y compris le fait de ne pas céder le passage ou de ne pas s'arrêter à un feu de circulation. Les infractions relatives aux documents font référence aux « infractions sur papier » comme celles liées aux assurances, aux licences et aux permis. Les infractions relatives à l'équipement sont liées à l'entretien d'un véhicule et à l'utilisation de l'équipement de sécurité, comme les ceintures de sécurité, et à l'utilisation d'appareils portatifs. En 2022, environ 27 000 contraventions liées à la Loi sur les infractions provinciales en matière de circulation (Partie I) ont été données. Environ 50 % des contraventions émises portaient sur des infractions où le véhicule est en mouvement, soit l'excès de vitesse.

Le nombre total d'accidents de la route a augmenté pour atteindre un peu plus de 15 000 en 2022, comparativement à 10 809 en 2021. Il y a eu plus de 2 200 collisions causant des blessures et 22 collisions mortelles ayant fait 23 morts en 2022. Malheureusement, parmi les personnes décédées, on retrouve des piétons (10), des conducteurs (8), des passagers (2), des motocyclistes (2) et un cycliste.

Depuis novembre 2022, ASSIL assume la responsabilité des trois Centres de rapport des collisions à Ottawa. De novembre jusqu'à la fin de l'année, plus de 3 000 collisions ont été signalées aux Centres de rapport des collisions, et dans un peu moins de 400 collisions, un agent a dû se rendre sur les lieux et rédiger un rapport.

En vue d'une approche plus collaborative de l'échange d'information à l'échelle du service, l'équipe de la Section de la circulation a élaboré de nouvelles stratégies en matière d'application de la loi et de déploiement.



L'objectif est d'améliorer les mesures proactives en matière de sécurité routière, se concentrer, en se fondant sur le renseignement, sur les comportements de conduite à risque élevé, les lieux de collision et de plaintes. Par exemple, le nombre de plaintes au sujet des manœuvres périlleuses et des véhicules bruyants a augmenté. Pour y remédier, nous avons ciblé des secteurs faisant l'objet de beaucoup de plaintes, ce qui mena à de nombreuses accusations.

Système de reconnaissance de plaques d'immatriculation

L'équipe de la Section de la circulation utilise les dispositifs de reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation avec beaucoup de succès. L'an dernier, le Service de police d'Ottawa a acheté 37 dispositifs de SRPI supplémentaires qui servent également de système de caméra-témoin de circulation dans les véhicules. Ce nouveau système à double usage assure un parfait couplage entre le SRPI et le système de caméra-témoin de circulation, avec la possibilité future de le relier aux caméras corporelles.

Le SRPI peut identifier ce qui suit :

- Les plaques d'immatriculation volées;
- L'utilisation malveillante des plaques;
- Les conducteurs sous le coup d'une interdiction de conduire;
- Les conducteurs sous le coup d'une suspension;
- Les conducteurs sans permis;
- Immatriculation venue à expiration;
- Les personnes recherchées en vertu d'un mandat.

Il peut également alerter les agents de la présence de véhicules impliqués dans des crimes graves ou recherchés dans des cas d'alertes Amber.

En 2022, 90 % des accusations de conduite avec permis suspendu ont été émises par des agents qui ont eu recours au SRPI. Cela représente une augmentation de 21 % depuis 2021.

Unité marine, de plongée et de sentiers

L'Unité maritime, de plongée et de sentiers (MPS) de la Police d'Ottawa patrouille les vastes voies navigables et les réseaux de sentiers de la région d'Ottawa. En 2022, les agents de l'unité MPS ont participé à sept récupérations de corps, à sept fouilles terrestres et aquatiques de personnes disparues, à deux recherches de récupération de preuves et à une récupération de véhicules hors de l'eau, ainsi qu'à plus de 730 contrôles de sensibilisation et d'application de la loi auprès de conducteurs de bateaux, de motoneiges et de véhicules tout-terrain.

Ensemble, notre objectif est d'améliorer la sécurité sur les routes, les sentiers et les voies navigables grâce à une application proactive de la loi, fondée sur le renseignement et s'appuyant sur des données probantes.



OPÉRATIONS CONJOINTES



Le Service de police d'Ottawa compte sur des partenariats cruciaux pour mener à bien des initiatives communes en vue de réduire la criminalité et le désordre social, à l'échelle locale et à travers l'Ontario.

Des partenariats avec d'autres organismes policiers nous permettent de mettre en commun le renseignement, la logistique et les ressources afin de bien coordonner les stratégies de sensibilisation et de répression pour résoudre les problèmes endémiques liés à la criminalité.

En 2022, la Police d'Ottawa s'allia avec d'autres organismes dans le cadre de plusieurs initiatives, dont :

- Un commandement intégré avec la GRC et la PPO pour aborder la manifestation illégale et plusieurs autres grandes manifestations et autres événements dans la capitale nationale;
- L'opération Amethyst, appuyée par un financement de la part du gouvernement de l'Ontario et du Service de renseignements criminels Ontario, donna lieu à la saisie de neuf armes à feu liées au crime, de 2,5 kg de fentanyl et de méthamphétamine. Plusieurs individus doivent répondre, en tout, de plus d'une centaine d'accusations portées contre eux, relativement aux armes à feu, au trafic d'armes à feu, à la possession pour des fins de trafic, au trafic de substances réglementées, à la possession de produits de la criminalité, au manquement aux conditions de la mise en liberté, à la fuite de la police et à la conduite dangereuse;
- Le Programme pilote de naloxone en première ligne est une initiative conjointe menée avec Santé publique Ottawa et le ministère de la Santé de l'Ontario. Le Service de police d'Ottawa s'est engagé envers la stratégie globale de réduction des méfaits auprès de ses partenaires communautaires. En plus d'initiatives comme le Programme de distribution de naloxone en première ligne, le SPO continuera à faire appel aux outils de l'application et de la répression afin d'endiguer le cours de substances illégales et potentiellement fatales dans nos rues.

Gérer les manifestations prévues ou imprévues et les grands événements

La prestation des services de sûreté et de sécurité dans la région de la capitale nationale (RCN) est une responsabilité partagée entre plusieurs partenaires. Même s'il incombe à tous les services policiers municipaux, provinciaux, et fédéraux de protéger le Parlement du Canada et les résidents d'Ottawa, la capitale du Canada est du ressort territorial du Service de police d'Ottawa, et celui-ci est donc responsable de l'intervention en cas d'urgence et des enquêtes sur les actes criminels dans l'ensemble de la ville d'Ottawa.

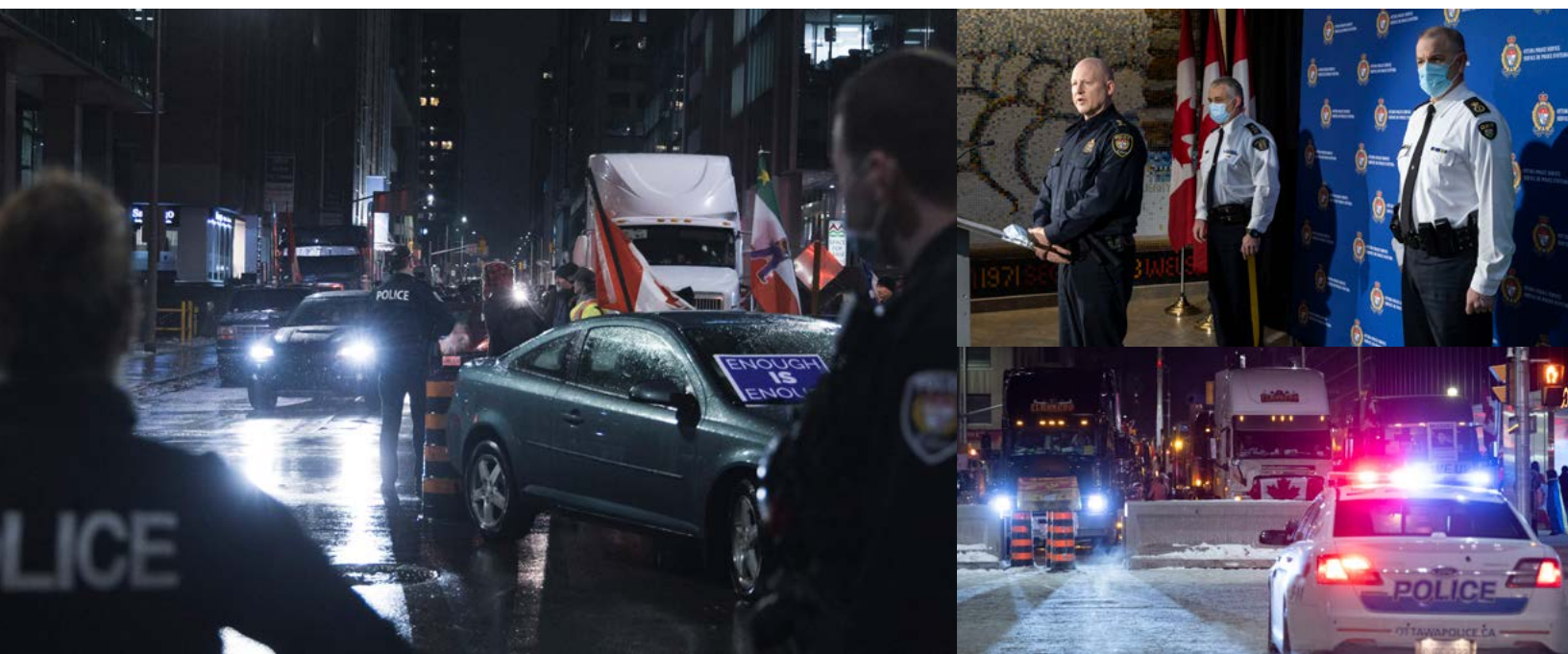
Dans la capitale nationale, le SPO gère chaque année plus de 800 manifestations et autres événements publics. Les exigences imposées au SPO sont sans précédent en raison de plusieurs facteurs aggravants, dont l'échelle et la portée accrue des manifestations publiques et de l'extrémisme de droite, des recommandations, nouvelles comme attendues, relativement aux opérations de sécurité publique dans la RCN et à leur coordination, ainsi que la complexité croissante de la situation du renseignement de sécurité. Des recommandations du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre et de la Commission sur l'état d'urgence (CEDU) soulignèrent que « Le SPO est insuffisamment financé pour gérer de grandes manifestations à l'échelle nationale. » (le juge Rouleau, CEDU - p. 307)

Le SPO a déjà entrepris de nombreuses mesures nécessaires pour donner suite aux récentes

recommandations faites au sein du rapport de la vérificatrice générale de la ville d'Ottawa et du rapport du juge Rouleau et de la CEDU. Toutefois, des mesures concrètes doivent être prises pour trouver des solutions viables à long terme. Il s'agirait notamment d'améliorer la Direction de la police spécialisée en la dotant d'un Bureau de gestion des événements plus polyvalent pour mieux réagir aux événements publics, de bonifier sa démarche stratégique de renseignement, et de mettre en œuvre un "Intersect 2.0" remanié et enrichi.

Le SPO est au fait des facteurs sous-jacents qu'il se doit d'aborder afin d'améliorer son intervention face aux événements à grande échelle, dans le sens où il doit être structuré en vue de gérer avec efficacité les événements se déroulant au quotidien dans la RCN. En conséquence, le SPO étudie actuellement des options de financement à long terme et durables en dehors du présent modèle fédéral de financement des "frais policiers exceptionnels" en vigueur.

Nous continuons à voir des systèmes météorologiques infliger des dommages considérables et engendrer des défis sur le plan de l'infrastructure, nécessitant tous une intervention d'urgence. Des inondations au printemps à la tempête dérécho en mai 2022, nous avons collaboré de près avec le Bureau de gestion des mesures d'urgence de la Ville d'Ottawa afin d'assurer la sûreté publique et répartir en conséquence des ressources policières déjà surchargées.



Manifestation illégale

Entre le 28 janvier 2022 et le 20 février 2022, des manifestants ont occupé une grande partie du centre-ville d'Ottawa. Un tel événement illégal n'avait été jamais vu dans la capitale nationale.

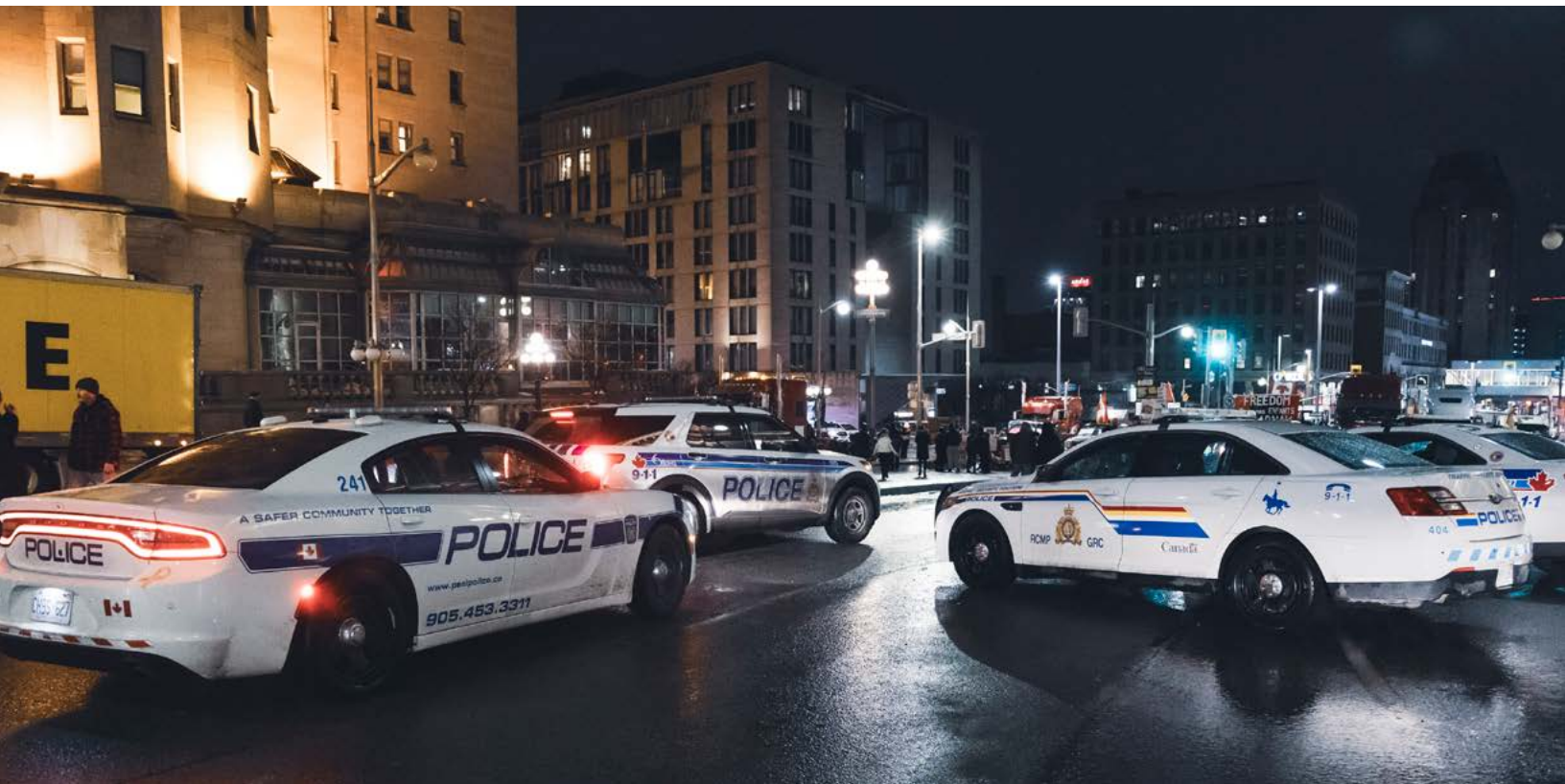
Les manifestants, avec leurs milliers de véhicules, avaient la ferme intention de perturber la capitale. Nos résidents et nos entreprises ont du subir le bruit de klaxons incessants et les émissions de véhicules tournant au ralenti, l'intimidation et le mépris généralisé de la sécurité publique.

Chaque jour, le SPO recevait des signalements de comportements intimidants et menaçants. Nous recevions également des rapports faisant état de crimes haineux et du mépris délibéré des ordonnances de la police et des tribunaux.

Puisque notre service de police s'occupe de la capitale nationale, nos membres possèdent une vaste expérience du maintien de la paix lors de manifestations. Chaque année, des centaines de manifestations ont lieu dans la ville. La grande majorité d'entre elles sont pacifiques et légales. Les agents sont formés pour assurer la sécurité des manifestants et du grand public.

Nous avons pu nous assurer qu'il n'y a eu aucune blessure grave, ni aucun décès et qu'aucun dommage à l'infrastructure n'a été commis lors de cet événement. Mais malgré nos tentatives de négociation et malgré les menaces d'enquête ou d'application de la loi, les comportements illégaux et perturbateurs se sont poursuivis. Ils devenaient plus intenses durant la fin de semaine, lorsqu'un plus grand nombre de manifestants venaient grossir les rangs.

Afin de retirer en toute sécurité cette manifestation illégale de nos rues, nous avons eu besoin de l'aide de nombreux corps policiers partenaires et du soutien de tous les ordres de gouvernement.



Impact sur la communauté

Il faut bien comprendre et apprécier les répercussions négatives qu'a eues cet événement sur nos résidents, nos entreprises et les collectivités du centre-ville. Les impacts ont été particulièrement néfastes pour nos communautés vulnérables, marginalisées, 2SLGBTQIA+ et racialisées.

Au cours de la manifestation, nous avons vu des signes clairs de haine et de sentiment antigouvernemental, des propos menaçants sur les médias sociaux et diverses autres formes de désordre social.

Cela a miné la capacité de la police et du gouvernement d'assurer la sécurité de nos concitoyens.

Sécurité publique

Notre objectif dès le départ était que la manifestation se retire en toute sécurité.

Pour atteindre cet objectif, il a fallu une coordination minutieuse avec tous nos partenaires des services de police afin d'élaborer une stratégie efficace.

Les trois ordres de gouvernement ont réagi en prenant des mesures législatives qui ont appuyé notre stratégie, y compris l'invocation par le gouvernement fédéral de la Loi sur les mesures d'urgence.

Du point de vue des services de police, cette loi a permis au SPO d'obtenir ce qui suit :

- Empêcher les gens de participer à cette manifestation illégale;
- Interdire aux gens de se rendre dans toute zone où cette manifestation illégale avait lieu;
- Assurer la sécurité des lieux protégés et des infrastructures essentielles;
- Créer une zone sécurisée et la protéger pour empêcher les gens d'enfreindre la loi et renvoyer en toute sécurité les personnes qui tentaient de le faire;
- Aller chercher l'argent finançant la manifestation;
- Exiger que des tiers nous aident à enlever les véhicules lourds encombrant nos rues et créant un danger pour la sécurité.

Même en étant un élément essentiel, il ne s'agissait que d'un seul volet de nos efforts.

Un autre élément essentiel a été le ralliement des ressources policières de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) et de services de police de partout au Canada.

Collaboration


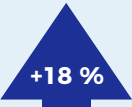
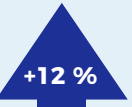

Une fois tous les pouvoirs publics et toutes les ressources en place, le SPO a été en mesure de mettre en œuvre une opération policière conjointe méthodique du 17 au 20 février 2022, avec un commandement intégré dirigé par le Service de police d'Ottawa, la GRC et la Police provinciale de l'Ontario pour évacuer les manifestants en toute sécurité.

Il y a eu 230 arrestations, et 118 personnes ont été accusées au criminel de plus de 400 chefs d'accusation criminels. Des centaines d'avis d'infraction provinciale ont été émis. Certains dossiers sont encore en cours devant les tribunaux.

Le SPO est fier de tous les policiers qui ont participé à cette opération, y compris ceux qui sont venus en grand nombre de partout au Canada pour nous donner un coup de main. Le professionnalisme des policiers tout au long de l'opération a été hautement louable.

La levée de la manifestation a été vraiment un effort collaboratif canadien, démontrant le rôle vital que joue la police dans le maintien de notre démocratie et la sécurité de nos résidents.

LE CRIME À OTTAWA

TAUX DE CRIMINALITÉ	CRIMES SIGNALÉS	INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ ^[1]	TAUX D'ÉLUCIDATION % (pt pct.)
2021 : 3 467 2022 : 4 027 	2021 : 36 300 2022 : 43 000 	2021 : 48 2022 : 54 	2021 : 32 % 2022 : 29 % 



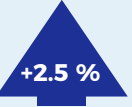

En 2022, le nombre de crimes signalés dans la ville d'Ottawa a augmenté (16 %), pour atteindre 4 027 incidents par 100 000 habitants. Le taux d'élucidation de l'ensemble des infractions au Code criminel du Canada (à l'exception des délits relatifs à la circulation routière) a chuté passant de 29 % en 2022 à 32 % en 2021.

L'indice de gravité de la criminalité (IGC) est une mesure de la criminalité signalée à la police qui reflète la gravité relative des infractions individuelles et suit l'évolution de la gravité de la criminalité dans le temps. Tout comme la tendance nationale en 2022, le taux de gravité de la criminalité à Ottawa a augmenté de 12 % pour atteindre 54 points en 2021. Cette augmentation peut être attribuée en grande partie à une hausse du nombre de menaces, d'agressions, de vols qualifiés et de vols.

Consultez le site ottawapolice.ca, pour visualiser les tendances de la criminalité à Ottawa, pour la ville et par quartiers, 2021–2022.

^[1] Les valeurs sont estimatives et ne représentent pas l'IGC officiel publié par Statistique Canada.

Crimes violents

TAUX DE CRIMES VIOLENTS	CRIMES SIGNALÉS	INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ ^[1]	TAUX D'ÉLUCIDATION % (pt pct.)
2021 : 686 2022 : 715 	2021 : 7 200 2022 : 7 600 	2021 : 59 2022 : 60 	2021 : 41 % 2022 : 43 % 

^[1] Les valeurs pour l'indice de gravité des crimes violents sont estimatives et ne représentent pas l'IGC officiel publié par Statistique Canada.

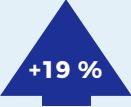

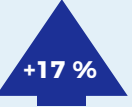

Les crimes violents désignent les violations du Code criminel du Canada identifiées comme des « crimes contre la personne ». Plus précisément, un crime violent est tout crime où des menaces physiques ou verbales de violence sont proférées contre une personne.

Cette catégorie inclut diverses infractions, notamment l'homicide, la tentative de meurtre, les voies de fait, le vol qualifié, l'agression sexuelle et les menaces ou l'intimidation.

En 2022, le volume global (+10 %) et la gravité (+3 %) des crimes violents ont augmenté. Le nombre d'agressions, de menaces et de vols qualifiés a provoqué cette augmentation.

Le SPO a élucidé près de 43 % de tous les crimes violents en 2022.

Crimes non violents

TAUX DE CRIMINALITÉ	CRIMES SIGNALÉS	INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ ^[1]	TAUX D'ÉLUCIDATION (pt pct.)
2021 : 2 781 2022 : 3 313 	2021 : 29 100 2022 : 35 400 	2021 : 45 2022 : 52 	2021 : 30 % 2022 : 26 % 

Les crimes non violents comprennent à la fois les infractions contre les biens signalées à la police et les autres infractions au Code criminel. Ces crimes impliquent des actes illégaux visant à obtenir des biens, mais n'impliquent pas de violence contre une personne. Les crimes contre la propriété s'entendent d'infractions comme l'incendie criminel, l'introduction par effraction, le vol, les méfaits et la fraude.

En 2022, il y a eu une augmentation des crimes non violents, de 22 %. L'Indice de gravité de la criminalité pour les crimes non violents s'est haussé de 17 %. L'augmentation des vols (vols à l'étalage) (80 %), des vols de véhicules à moteur (94 %) et des introductions par effraction (36 %) a contribué à cette hausse.

Le Service de police d'Ottawa a élucidé environ 26 % des crimes non violents, ce qui est légèrement inférieur aux taux d'élucidation des années précédentes.



INCENDIES CRIMINELS

Explosion sur Merivale

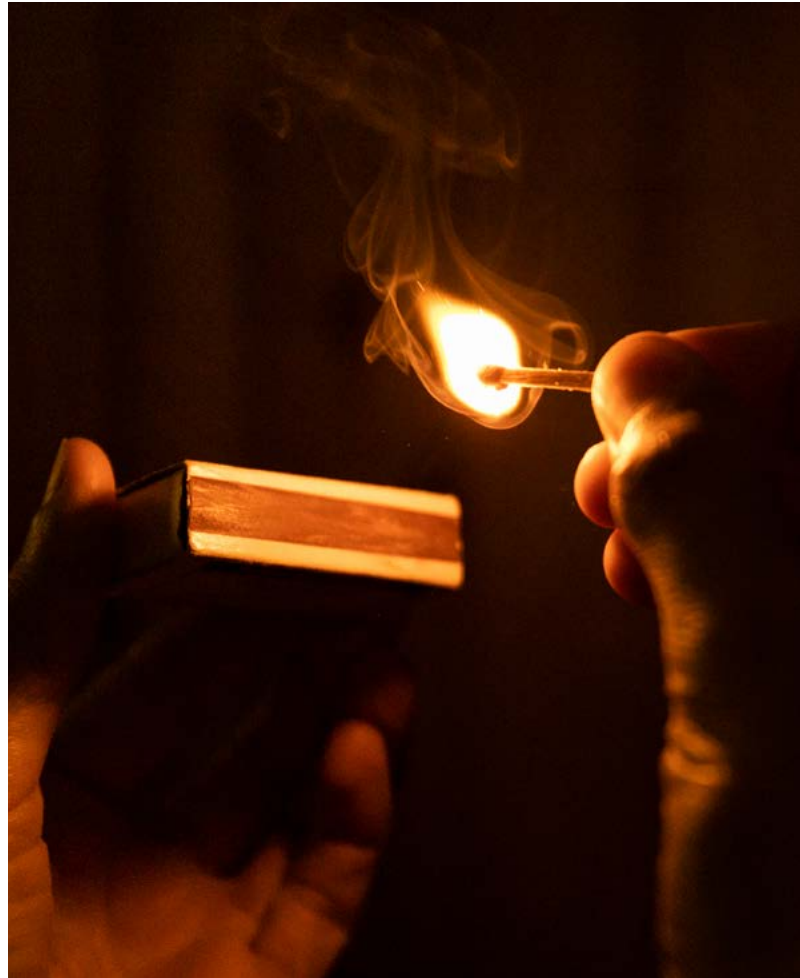
Le 13 janvier 2022, lorsque arrivèrent les policiers sur les lieux d'un incendie et d'une explosion énormes chez Eastway Tank, Pump and Meter sur le chemin Merivale, une longue et difficile enquête s'amorçait. Ce fut également l'un des plus mortels accidents de travail à survenir à Ottawa, coûtant la vie à six employés.

En ces premières froides journées d'hiver et dans les mois qui s'ensuivirent, les enquêteurs du Service de police d'Ottawa (SPO) œuvrèrent en collaboration avec le Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario (CIO), le Bureau du coroner en chef, le Service de médecine légale de l'Ontario, Transports Canada, le ministère du Travail de l'Ontario (MTO) et la Commission des normes techniques et de la sécurité (CNTS) pour recueillir soigneusement des éléments de preuve afin d'établir la cause et l'origine du sinistre.

En janvier 2023, le ministère du Travail porta six chefs d'accusation au niveau provincial: trois contre Eastway et trois contre son propriétaire, en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité au travail. L'affaire se trouve actuellement devant les tribunaux.

L'enquête sur SPO portant sur l'incendie et l'explosion se poursuit, fondée en grande partie sur l'expertise technique du MTO, de la CNTS et du CIO, ainsi que sur des entretiens avec des témoins. Le SPO présentera les conclusions de son enquête finale et travaillera avec le bureau du procureur de la Couronne pour déterminer si des accusations criminelles seront portées.

En 2022, l'Unité des incendies criminels se pencha sur plus de 120 incidents. Parmi ceux-ci, 46 sont clos, et 76 font toujours l'objet d'une enquête.



En 2022, les unités des crimes de rue et de la drogue du Service de police d'Ottawa clôturèrent une enquête de huit mois portant sur une organisation criminelle locale qui s'adonnait à un trafic d'armes à feu et de distribution en gros de fentanyl.

Quatre hommes et une femme furent inculpés de crimes liés au trafic après que les agents eurent effectué une perquisition et saisi neuf armes à feu, plus de 2000 g de fentanyl, 680 g de cocaïne, de la méthamphétamine en cristaux et des pilules de stupéfiants de type opioïde.

Les agents méritent des félicitations pour leur travail acharné visant à débarrasser nos rues de dangereuses drogues et armes à feu.



Des agents sauvent des vies à l'aide de trousse de naloxone

L'an dernier, James McGarry, sergent d'état-major de l'Unité des drogues du SPO et Kira Mandryk, Gestionnaire des programmes et services de santé sexuelle et de réduction des méfaits, Santé publique Ottawa, élaborèrent un plan visant à compléter les secours d'urgence prodigués aux victimes de surdose par les premiers intervenants. Une intervention précoce en cas de surdose d'opioïdes pèse lourd dans les efforts de sauvetage, et ce sont souvent des parents ou amis de la victime qui sont présents.

Le programme pilote, lancé en août 2022 avec l'appui du ministère de la Santé de l'Ontario, munit de trousse de naloxone les agents de première ligne, qui à leur tour les distribuent aux gens qu'ils rencontrent lors d'appels de service et de patrouilles de routine. Le nombre de trousse et les lieux où elles sont distribuées sont notés par les agents afin d'aider à identifier les zones où des démarches d'approche et d'intervention plus poussées sont susceptibles d'être les plus fructueuses. Depuis le début du projet, les agents ont distribué 76 trousse de naloxone auprès de résidents à risque de surdose, leurs familles ou leurs proches.

En 2020, le SPO intervint relativement à 542 cas de personnes en état de présumée surdose; cette année-là, 84 personnes y laissèrent leur vie. Et ces chiffres ne cessent d'augmenter. En 2021, les agents répondirent à 622 appels liés à des surdoses; en 2022, il y eut 668 tels appels, où 101 personnes perdirent la vie. Jusqu'ici en 2023, on a connu 194 appels de service liés à une présumée surdose, et 24 personnes* ont perdu la vie.

Depuis 2020, des agents ont employé la naloxone à 319 reprises, sauvant plusieurs vies.

**Chiffre exact en date du 19 mai 2023.*

VIOLENCE FAITE AUX AÎNÉS

La maltraitance des aînés est un enjeu moderne qui, étant donné les prévisions démographiques, s'accroîtra vraisemblablement dans les années à venir.

La Section contre la violence faite aux aînés de la Police d'Ottawa est dotée d'agents spécialisés qui font enquête sur toute allégation de maltraitance d'aînés (y compris les adultes vulnérables âgés de 18 ans et plus). Ils se penchent sur des situations où il existe une relation de confiance ou de dépendance entre la victime et son abuseur.

Les enquêteurs de la Section collaborèrent de près avec des travailleurs de première ligne afin de les sensibiliser, ainsi que le grand public, aux questions relatives à la maltraitance et au soutien envers les aînés à Ottawa.

Ils collaborent également avec l'Unité de soutien aux victimes de la Police d'Ottawa, qui propose renseignements, consultation d'urgence et ressources aux personnes vulnérables et aux aînés victimes de maltraitance.



VIOLENCE ARMÉE

Même si le nombre de fusillades dans notre ville connut une baisse de 27 pour cent, soit 22 cas de moins qu'en 2021, les agents de la Police d'Ottawa continueront à croiser régulièrement des armes à feu.

En 2022, les agents intervinrent à la suite de 60 fusillades à travers la ville et lors desquelles 35 personnes furent blessées et cinq succombèrent à leurs blessures.

Des agents firent la saisie de 107 armes à feu liées au crime en 2022, contre 80 armes à feu récupérées par la police en 2021.

On continue de constater un afflux d'armes à feu illicites dans notre collectivité, dont 80 pour cent traversant la frontière en provenance des États-Unis.

En 2022, l'Ontario consacra d'importants investissements afin de contrer les activités des bandes de rue, établissant de nouvelles équipes provinciales de lutte contre les armes à feu et les bandes de rue dans divers centres clés de la province et dirigées par la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

L'une de ces unités fut installée dans notre collectivité et établie au quartier général du Service de police d'Ottawa, rue Elgin, assurant une coordination entre plusieurs services, notamment la PPO, les polices d'Ottawa, de Kingston et de Gatineau, ainsi que la Sûreté du Québec.

En plus des équipes provinciales de lutte contre les armes à feu et les bandes de rue, la province investit en outre dans un complément d'effectif pour son Unité provinciale de contrôle des armes, qui aide à coordonner le flux d'information provenant d'autres organismes, tels que l'Agence des services frontaliers du Canada.



Fusillade au marché By

Même si Ottawa demeure l'une des plus sûres grandes villes au Canada comme dans le monde entier, il y a néanmoins la possibilité de dangers bien réels et présents de la part de violents contrevenants habitant ou fréquentant notre belle ville.

Un tel cas se manifesta au cours de la longue fin de semaine de la fête du Travail, quand un visiteur de l'extérieur de la ville se vit refuser l'entrée dans un bar des alentours du marché By.

Dans un acte éhonté de violence criminelle, l'homme réagit en produisant un pistolet, tirant plusieurs coups de feu, dont deux touchèrent à la jambe un membre de l'équipe de sécurité du bar. Les agents affectés au marché By, qui se trouvaient à quelques pas de là, intervinrent immédiatement, l'un d'entre eux se portant au secours du blessé en lui prodiguant les premiers soins essentiels.

Les autres agents se lancèrent à la poursuite du suspect à travers le marché plein de gens. Au cours de cette poursuite à pied, le suspect se retourna et fit feu sur ses poursuivants, ratant de peu la cible.

Au terme d'une course extrêmement difficile et dangereuse, les agents appréhendèrent le suspect et récupérèrent l'arme du crime.

Lors de l'arrestation, les agents découvrirent que le pistolet s'était enrayé, ce qui signifie que le violent suspect aurait vraisemblablement voulu tirer d'autres coups de feu lors de ses efforts pour échapper à son arrestation.

L'homme fut inculpé de tentative de meurtre, d'avoir braqué une arme à feu, et de plusieurs autres infractions liées aux armes à feu.

Les blessures subies par le gardien de sécurité ne mirent pas sa vie en péril.

Sans égard pour leur propre sûreté, nos agents s'élancèrent vers le danger, sauvèrent la vie d'un blessé et mirent la main au collet d'un contrevenant violent et hautement dangereux.

Leur travail d'équipe et leur bravoure aboutirent à l'arrestation d'un dangereux individu, permirent de sauver la vie du blessé, et protégèrent d'innombrables innocents qui se trouvaient au marché By ce soir-là.

CRIMES HAINEUX ET PRÉJUGÉS

L'Unité des crimes haineux et préjugés de la Police d'Ottawa constata 377 incidents en 2022, dont 300 incidents criminels et 77 incidents haineux, ce qui constitue une hausse de 13 % par rapport à 2021.

En 2022, 51 personnes furent inculpées de 174 chefs de diverses infractions criminelles. Parmi celles-ci, on comptait cinq crimes haineux officiels, soit la fomentation volontaire de la haine et l'incitation publique à la haine, le premier cas de telles accusations portées dans toute l'histoire du Service de police d'Ottawa. Ce sont là des accusations formelles liées aux crimes haineux, et elles nécessitent l'approbation du Procureur général de l'Ontario.

Six élèves furent inculpés de 13 chefs d'infractions criminelles motivées par la haine, et huit autres élèves reçurent des avertissements en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

Un crime haineux est un acte criminel perpétré contre une personne ou un bien et qui est motivé par la haine ou un préjugé fondé sur la race, l'origine nationale ou ethnique, un handicap, l'orientation sexuelle, ou autre facteur semblable.

Les plus graves infractions constatées en 2022 furent:

- Méfait à l'égard des biens
- Profération de menaces
- Voies de fait
- Agression armée

Les groupes les plus communément ciblés furent:

- Juifs
- Musulmans
- Noirs
- 2SLGBTQIA+
- Arabes et Asiatiques de l'Ouest
- Asiatiques de l'Est et du Sud-Est

À noter: les groupes énumérés ci-dessus furent établis et définis par Statistique Canada.

Nous incitons vivement les gens ayant vécu un incident haineux de le signaler à la police pour qu'elle puisse faire enquête sur la situation.



HOMICIDES: RÉOLUTION À 100%

En 2022, l'Unité des homicides connut un taux d'inculpation de 100 pour cent relativement à 16 cas d'homicide — comparativement à 80 pour cent en 2021. En 2022, l'Unité des homicides porta des accusations dans le cadre de trois affaires d'homicide survenues l'année précédente.

Les talentueux membres de la petite équipe d'enquêteurs sont passionnés et assidus, chargés de faire enquête sur le plus grave des actes criminels.

Au cours d'une enquête sur un homicide, de l'appel initial à la police jusqu'au cheminement à travers le système de justice pénale, de nombreux membres de la Police d'Ottawa sont mis à contribution au fil des diverses étapes. Les suites d'un homicide nécessitent des ressources policières en matière de criminalistique, d'enquête criminelle, de services aux victimes, de santé et mieux-être des membres, et de soutien communautaire post-incident. L'enquête et la poursuite au criminel exigent des mois, sinon des années, d'engagement de ressources continues.





Notre Unité de lutte contre la traite des personnes poursuit son travail exceptionnel, s'affairant à identifier les individus cherchant à exploiter des résidentes et résidents vulnérables dans notre ville.

En 2022, l'Unité mena à bien l'opération « Exodus », qui faisait partie d'une enquête de près d'un an et mettait en cause des victimes de sexe féminin, dont trois étaient âgées de moins de 18 ans quand eurent lieu les événements en question.

Quatre hommes furent inculpés d'infractions criminelles liées à la traite et à l'agression sexuelle, et nous prions toute autre victime de prendre contact avec nous.

Notre Unité de lutte contre la traite des personnes mise, par ses efforts, à habiliter les survivantes et survivants d'exploitation par le sexe ou par le travail afin de rompre le cycle de la maltraitance.

L'ajout d'un spécialiste de l'aide aux victimes a aidé l'Unité à mettre les personnes affectées en relation avec un vaste réseau d'organismes externes pour leur apporter du soutien.

UNITÉ DE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES

Le Service de police d'Ottawa reconnaît que la maltraitance va au-delà de l'agression physique, et il espère que toute personne en situation de violence dans le couple se sentira à l'aise d'en faire état, si elle admet qu'elle se trouve dans une relation malsaine.

À chacune des étapes du processus de se manifester à la police, la sûreté et le bien-être d'une victime ou survivant, ainsi que ceux de ses proches, demeure toujours le principal objectif. Un signalement de violence entre partenaires intimes est une procédure susceptible de compter plusieurs rencontres avec le ou les enquêteurs affectés à l'affaire, avec des travailleurs de soutien et tous les autres intervenants impliqués, et ce avant d'établir si la plainte peut être introduite dans le système judiciaire.

Tout au long de 2022, l'Unité de la violence entre partenaires intimes poursuit son travail en collaboration avec plusieurs intervenants, divers groupes communautaires et représentants de la collectivité, ainsi qu'auprès de tiers ayant fait l'objet d'une divulgation de la part d'une victime ou survivant. Cette mobilisation a pour but de proposer ce qu'il y a de mieux en matière de conseils, de soutien et d'orientation en vue de mettre en confiance la victime ou survivant pour lui permettre de prendre une décision éclairée quant à savoir s'il y a lieu d'entamer une procédure de justice pénale.

Les enquêteurs reçoivent une formation continue et en constante évolution, visant à améliorer les méthodes de gestion d'une divulgation faite par une victime ou survivant. Sur une période de cinq ans, le Service de police d'Ottawa entreprit une étude de cas afin d'examiner comment le traumatisme peut affecter la nature d'une déclaration faite par une victime, survivant ou témoin lors d'une entrevue avec un agent de police. Les conclusions de cette étude donnèrent lieu à la création d'une formation tenant compte des traumatismes et qui fut donnée à une forte proportion des membres de la Police d'Ottawa, des recrues aux membres de la direction. Cette formation eut un effet favorable sur la capacité à interpréter avec justesse le contenu d'une déclaration.

On a connu une hausse de 10 % du nombre de cas signalés relativement auxquels des accusations furent portées en 2022. Il y eut également une hausse de 13 % du nombre d'accusations portées dans des affaires relatives à la VEPI.

Nombre d'accusations portées par le SPO en lien avec la VEPI

2021 : 3 513

2022 : 3 967

+13 %

Nombre de cas de VEPIs

2021 : 1 240

2022 : 1 367

+10 %

Types d'accusations liées à la VEPI les plus couramment portées en 2022:

Voies de fait - 21 %

Défaut de se conformer à une ordonnance de probation - 11 %

Défaut de se conformer à une ordonnance de mise en liberté - 10 %

VOLS DE VÉHICULES

En raison de l'augmentation du nombre de vols de véhicules dans les résidences et les commerces de la ville, le Service de police d'Ottawa conseille aux résidents d'être vigilants.

Nous avons d'ailleurs mis en garde nos concitoyens, lorsqu'une nouvelle tendance est apparue, à savoir des vols effrontés dans des stationnements de supermarchés, de centres sportifs et de centres commerciaux pendant la journée.

En 2022, le nombre de véhicules volés s'est chiffré à 1 289. Parmi ceux-ci, 411 ont été retrouvés, dont 71 au cours du seul mois de novembre. L'année dernière, 81 arrestations ont été effectuées.

Que se passe-t-il?

Parfois, la porte du côté conducteur est percée mécaniquement pour entrer dans la voiture. Une fois dans la voiture, les voleurs accèdent au port du module de commande du moteur (ECM) et reprogramment une nouvelle clé. Il s'agit du type de vol le plus courant, car l'utilisation d'un bouclier de radiofréquence (appelé « sac/boîte de Faraday ») ne permet pas de le prévenir.

La technique de l'attaque par relais d'amplification du signal (SARA) n'est pas très répandue à Ottawa. Malgré tout, nous sensibilisons le public à cette méthode. Les voleurs utilisent un dispositif permettant d'amplifier le signal émanant des clés « sans contact » à l'intérieur d'une maison. Le signal est ensuite relayé à la voiture qui se déverrouille et démarre. La meilleure façon de contrer cette technique de vol est de conserver, à l'intérieur, un dispositif de blocage de radiofréquences (ou « pochette Faraday »).

Nous conseillons aux propriétaires d'avoir recours à tout système de sécurité possible sur le véhicule. Par exemple, on peut verrouiller le port du module de commande du moteur (ECM) ou le volant avec un dispositif antivol.

La meilleure façon de lutter contre le vol est d'utiliser un dispositif d'immobilisation du moteur, tel que l'IGLA. Les systèmes de repérage GPS sont un investissement rentable, notamment les traceurs TAG que certaines entreprises locales installent. Sinon, le propriétaire peut installer plusieurs traceurs dissimulés dans le véhicule, même si ces derniers sont susceptibles d'être découverts et désactivés. S'ils peuvent faciliter la récupération du véhicule, ils n'en empêcheront pas le vol.

Le vol de véhicules n'est pas un simple crime contre les biens. On se sent agressé et victimisé lorsqu'on se

rend compte que quelqu'un est venu chez-nous et a volé notre véhicule contenant nos objets personnels.

Il y a aussi des coûts cachés : un véhicule de remplacement va coûter plus cher, on perd nos objets personnels, il faut se procurer un véhicule de location (le cas échéant), attendre longtemps pour un véhicule de remplacement et couvrir des taux d'assurance plus élevés.

La police d'Ottawa rappelle aux personnes qui achètent un véhicule que le Conseil ontarien du commerce des véhicules automobiles offre des mesures de protection quand l'achat se fait auprès de concessionnaires autorisés. Si on achète un véhicule auprès d'un particulier, il faut être prudent. Rappelez-vous le vieil adage de « si cela semble trop beau pour être vrai... ». Les véhicules vendus bien en dessous de leur valeur marchande, en particulier par un vendeur privé exigeant un paiement au comptant seulement, sont bien souvent des véhicules dont le numéro d'identification (VIN) a été modifié.

Le nombre de vols de véhicules qui sont le fait du crime organisé augmente à l'échelle nationale, l'Ontario et le Québec étant les plus durement touchés. Les voleurs ciblent de plus en plus un large éventail de véhicules et de marques. Les véhicules les plus à risque sont les modèles les plus récents (entre deux et trois ans), ainsi que les VUS et les camions à bouton-poussoir de démarrage.

Nous travaillons en partenariat avec d'autres services de police et le Bureau d'assurance du Canada pour démanteler les réseaux criminels qui opèrent à Ottawa et ailleurs.



SECTION 3
NOS GENS

RÉPONSE À VOS APPELS

Ces derniers temps ont été éprouvants pour la police. D'un bout à l'autre, nos membres ont continué à servir cette collectivité quotidiennement. Ce n'est pas toujours facile.

Chaque jour, ils travaillent dur pour assurer la sûreté de la collectivité, et c'est souvent dans des circonstances difficiles. Chaque réussite que nous récoltons est le fruit de leur professionnalisme et de leur travail acharné.

En voici quelques exemples...

Un agent de première ligne réanime une femme

Alors que John Gray s'asseyait à table pour déjeuner avec sa femme, il remarqua que quelque chose ne tournait pas rond. Judi se comportait bizarrement et quand il lui demanda si elle se sentait bien, elle ne put que répondre « je ne sais pas », puis s'effondra.

« Elle prit une respiration, expira, puis elle mourut », dit son fils, Tim. « Mon père composa immédiatement le 9-1-1. »

Quand des agents du Peloton « F » de l'Est arrivèrent, ils coururent à Judi, tâchèrent son pouls et constatèrent qu'elle ne réagissait pas. Puis ils la retirèrent de sa chaise et la placèrent sur le plancher pour lui administrer la RCR.

Cette mesure lui sauva la vie.

« À mon arrivée, elle n'avait pas de pouls », dit l'agent. « Mais dès que je l'ai posée au sol, je suppose que ma lourde étreinte fit pression sur sa poitrine, et elle se mit à respirer, laborieusement mais d'elle-même. »

Depuis 2001, les agents du SPO sont formés sur l'emploi d'un défibrillateur, et chacune des autos-patrouilles est munie d'un appareil portatif auquel on attribue le mérite d'avoir sauvé d'innombrables vies au fil des ans.

Judi récupère bien, grâce à la présence d'esprit des premiers agents arrivés sur les lieux.

« Ça fait partie de notre travail quotidien », dit l'agent. « Tout agent de première ligne a dû composer avec une situation semblable, et c'est vraiment sensationnel d'être en mesure d'aider quelqu'un en détresse. »

Perdus en forêt

C'est le 28 décembre vers 16 h que vint l'appel au Centre des communications 9-1-1 du Service de police d'Ottawa (SPO).

La femme au téléphone indiqua qu'elle et ses amis s'étaient égarés dans les bois de la campagne d'Ottawa et ne parvenaient pas à retrouver leur chemin.

Au départ, la journée était dégagée, ensoleillée, et fraîche à -4 °C, mais la température commençait à chuter et devait, selon les prévisions, descendre autour de -10 °C en soirée.

La préposée au 9-1-1 du SPO savait qu'elle devait agir rapidement et lança l'outil RapidSOS qui indique les coordonnées GPS précises de tout appelant, souvent avec la précision d'un rayon de 9 m. Ceci, jumelé avec l'appli What3Words inaugurée en 2022, est devenu une nouvelle ressource technologique qui permet aux policiers de retrouver rapidement des personnes manquant à l'appel.

« Son plus précieux atout, c'est celui de nous indiquer l'emplacement quasiment exact d'où provient l'appel », dit Joëlle Martin, analyste de rendement du 9-1-1.

La préposée au 9-1-1 fut en mesure, à l'aide de RapidSOS, de trouver l'emplacement initial de l'appelante. Elle lui texta ensuite un lien menant au site web de What3Words, et la femme retransmit alors cette information à la préposée. L'emplacement envoyé par RapidSOS fut ainsi confirmé, ce qui permit à la préposée d'envoyer des agents là où se trouvait le groupe égaré et lui permettre de sortir sains et saufs des bois.

Une poursuite fructueuse liée à l'Opération « Street Sweeper »

L'Unité des armes à feu et des bandes de rue de la Police d'Ottawa collabora avec la Couronne dans le cadre d'une autre poursuite fructueuse qui donna lieu à une peine de neuf ans imposée à un homme d'Ottawa. Celui-ci fut inculpé d'avoir vendu des armes à feu et trafiqué de la drogue. Cette collaboration cadre au sein d'une stratégie globale visant à aborder la violence armée dans notre collectivité, par la prévention, la répression et la poursuite judiciaire.

En janvier 2022, l'Unité des armes à feu et des bandes de rue ouvrit une enquête baptisée l'Opération Street Sweeper (« balayeur de rues ») pour enquêter sur la vente d'armes à feu et de drogue illicite à Ottawa. Des agents d'infiltration firent l'achat de quantités importantes de substances réglementées et de nombreuses armes à feu. En conséquence de l'enquête, qui dura six mois, deux hommes d'Ottawa furent appréhendés et inculpés.

En octobre, 87 armes à feu liées au crime ont été saisies, surpassant le total de 2021, avec une diminution de l'ordre de 29% du nombre de fusillades cette année-là. Néanmoins, la ville connut l'an dernier plus d'une cinquantaine de fusillades et, tragiquement, cinq morts.

« Cette tendance à la baisse ne reconforte personne », dit l'inspecteur Tim Hodgins, du Bureau des enquêtes majeures du Service de police d'Ottawa. « Toutes et chacune des fusillades comptent aux yeux de notre service de police. Chacune fait l'objet d'une enquête approfondie, et des accusations sont portées pour rétablir le sentiment de sécurité au sein des collectivités affectées.

Les familles et les collectivités peuvent jouer un rôle et aider la police à éliminer de nos rues les armes de crime. Si vous connaissez quelqu'un qui risque de perpétrer un acte de violence armée ou d'en être la victime, nous vous prions d'en aviser la police or Échec au crime.

Des témoins attribuent à des agents de la Police d'Ottawa le sauvetage d'un homme qui avait sauté d'un balcon du 7^e étage

Peu après 18h, la police fut appelée à intervenir dans un immeuble d'appartements du centre-ville, où un blessé tentait de se faire du mal.

À l'arrivée des agents Dan Jessop, Mark Talbot, Sydney Klager et Rachel Robinson, ceux-ci trouvèrent un homme enfourchant la balustrade du balcon et se débattant contre deux personnes tâchant de le retenir.

« Dans un cas normal, je tenterais de parler à une personne en détresse pour la convaincre de revenir en lieu sûr par elle-même », dit l'agent Jessop, qui est policier depuis deux ans. « Il peut être dangereux de les saisir physiquement, mais la conduite de cette homme m'indiqua qu'il était résolu à sauter et qu'il nous fallait intervenir. »

Alors que les agents tentaient de l'agripper, l'homme poussa l'un des agents au sol et s'élança dans le vide. Sans hésiter, l'agent Talbot l'empoigna autour du torse et le ramena vers lui. Une lutte s'ensuivit alors que les agents et le bon samaritain, venu à l'appartement avant l'arrivée de la police, s'efforcèrent de le maîtriser.

« En fait, l'homme avait déjà sauté du balcon et atteint le point du non-retour, mais les deux agents l'attrapèrent vite au vol », précise Suzanne B, une résidente d'Ottawa qui fut témoin des événements. « Ça ne fait aucun doute que les agents lui ont sauvé la vie. »

Des pêcheurs à l'aimant et l'équipe de plongeurs de la Police repêchent un fusil du ruisseau Green

L'an dernier, une équipe de pêcheurs à l'aimant, mère et fils, firent la découverte dans le ruisseau Green d'une carabine, qui fut ensuite repêchée par l'Équipe marine et plongée de la Police Ottawa.

Le 13 mai 2022, Nathan Sirois, âgé de 12 ans, pêchait à l'aimant avec sa mère, Mélanie, lorsque sa ligne attrapa quelque chose d'inattendu. Il s'agissait de leur première visite au ruisseau Green, qui coule sous la promenade Sir-George-Étienne-Cartier.

« On pouvait l'apercevoir dans l'eau quand elle s'approchait de la surface. C'était une carabine ou autre type d'arme d'épaule. »

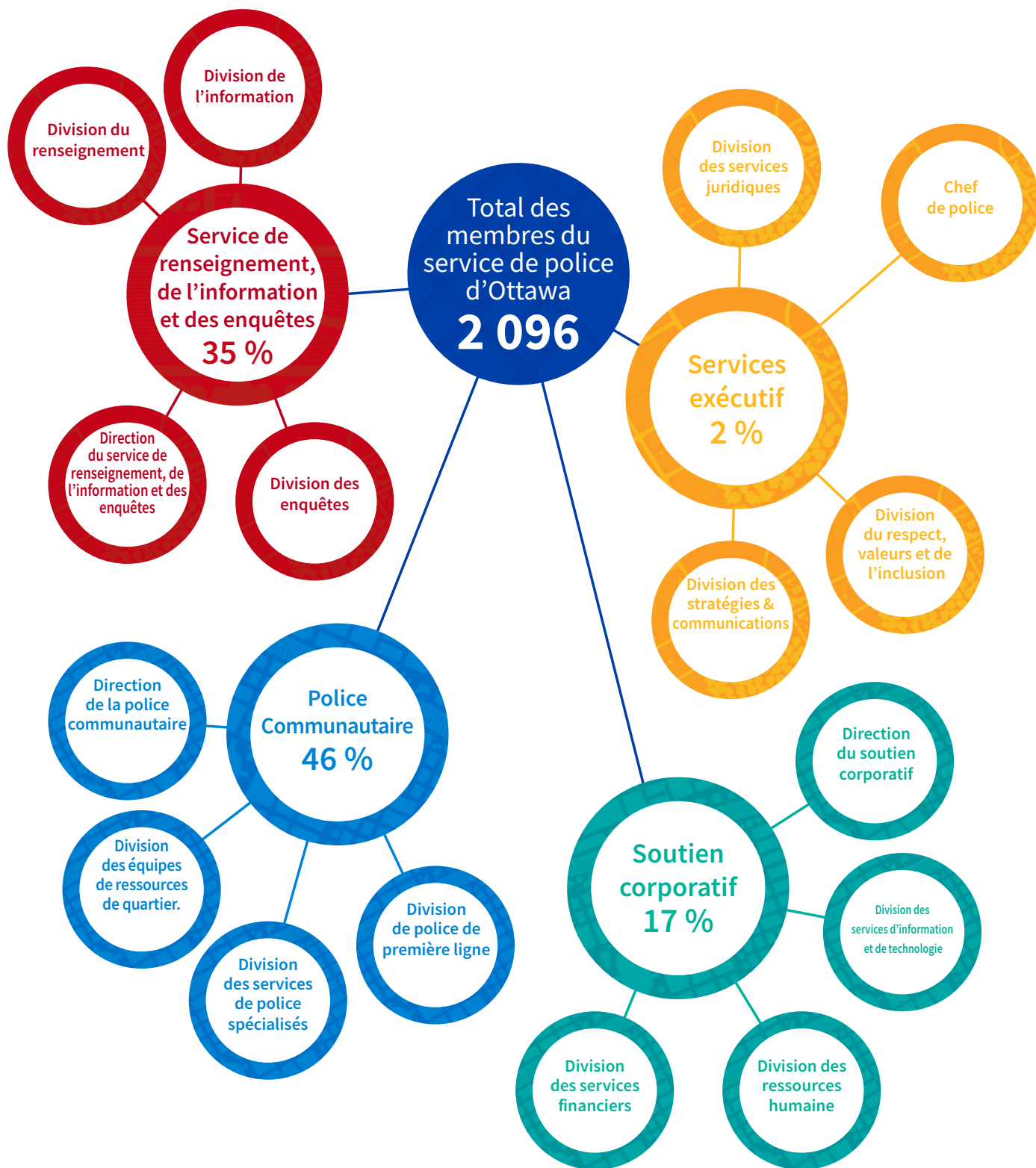
Le fusil se défit de leur ligne avant qu'ils puissent le tirer de l'eau. Pendant une autre heure, ils tentèrent de le ressaisir, mais le soir tombait. Le lendemain, ils guidèrent la police jusqu'au lieu en question et suivirent les recherches de l'équipe de plongée. Au bout d'une demi-heure, l'équipe de plongeurs retrouva l'arme.

« Nous sommes contents que Nathan et Mélanie nous aient signalé ceci », dit l'agente Caroline Gallant, le membre de l'Équipe marine et plongée qui localisa l'arme à feu. « Quelqu'un l'avait jetée à l'eau pour qu'elle ne soit pas trouvée; il se peut donc qu'il s'agisse d'un élément de preuve d'un crime. »

Pour des pêcheurs à l'aimant, un fusil est toute une trouvaille. « On a retrouvé bien des tuyaux, des bouts de métal, des balles BB et des déchets », raconte Mélanie, « mais rien d'aussi excitant auparavant. »



SERVICE DE POLICE D'OTTAWA



SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL



Le Service de police d'Ottawa et la Commission de services policiers d'Ottawa reconnaissent que la violence et le harcèlement sexuels sont des symptômes d'une plus vaste épidémie de disparité entre les sexes, ainsi que d'autres injustices dans notre société qui affectent la culture organisationnelle. Il n'y a aucune place au sein d'un milieu de travail pour de tels problèmes : ils sont néfastes et débilissants pour tous ceux qu'ils touchent.

Un plan d'action guida le travail effectué en 2022 pour prévenir et contrer plus à fond la violence sexuelle au travail, la misogynie et le racisme systémiques, l'intimidation et le harcèlement sous toutes leurs formes, ce qui aboutit à l'instauration du Programme de sécurité au travail. Ceci comprit la création d'un Bureau de la sécurité au travail disposant de l'expertise nécessaire pour bien trier les plaintes et améliorer la coordination d'une intervention par équipe interdisciplinaire en cas d'incidents nécessitant des mesures de soutien simultanées.



SECTION 4
**MODERNISATION
DE LA POLICE**

POLICE DE PREMIÈRE LIGNE ET POLICE COMMUNAUTAIRE



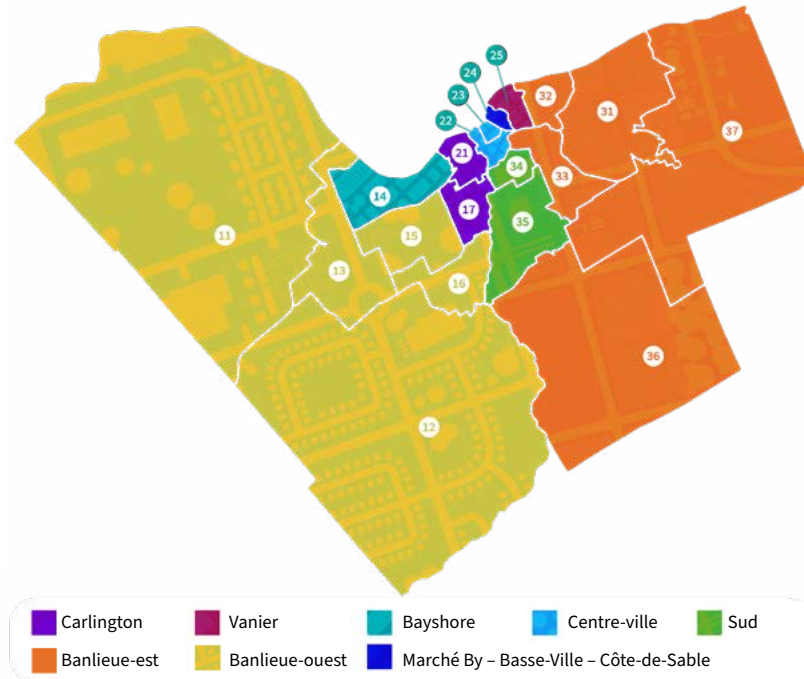
La police de première ligne se consacre à des efforts d'approche et de mobilisation au sein des collectivités dont elle est au service afin d'accroître la sûreté et le bien-être communautaires plutôt que de se contenter de donner suite aux appels. Nous encourageons la formation de partenariats et d'alliances pour renforcer la confiance du public, identifier les gains de rendement, et améliorer la prestation des services.

En 2022, le Service de police d'Ottawa poursuit son travail sur le cadre de sécurité et de mieux-être communautaires (CSMEC) en vue d'élaborer, d'élargir, d'orienter et d'appuyer les efforts de la police communautaire, guidé par les quatre composantes du cadre provincial de planification CSMEC : intervention en cas d'incident, intervention en fonction des risques, prévention et développement social.

Un tel travail est primordial, puisque les opérations policières modernes doivent composer avec des questions d'une complexité croissante dépassant le cadre des efforts policiers traditionnels, dont la santé mentale, la toxicomanie, la pauvreté, et l'itinérance. Un nouveau cadre et de nouvelles stratégies CSMEC aideront à identifier et à traiter les causes profondes de ces problèmes sociaux complexes, faisant en sorte que les gens obtiennent le bon service au bon moment. Les policiers, avec les autres premiers intervenants, seront toujours ceux appelés à réagir face aux crises, aux urgences et aux actes criminels. Le cadre proposé envisage de trouver une manière de quitter les situations où les policiers ne sont pas les intervenants les plus appropriés et où des organismes ou partenaires communautaires conviendraient mieux.



ÉQUIPES DE RESSOURCES DE QUARTIER ET STRATÉGIE DE POLICE DE QUARTIER



En 2022, les ERQ s'allient à Transit Secours, un organisme de bienfaisance pancanadien porté par des bénévoles, fournit des services de déménagement et d'entreposage gratuits aux individus et aux familles fuyant la violence. Cette collaboration nous permet d'apporter un soutien à des gens, principalement des femmes et des enfants, en transition vers une vie sans violence.

Le Service de police d'Ottawa (SPO) compte actuellement des Équipes de ressources de quartier (ERQ) à l'œuvre dans dix-neuf quartiers d'Ottawa. Les ERQ sont formées d'agents chevronnés, bien formés en matière de prévention du crime, de résolution des problèmes, et de compréhension culturelle.

Grâce à un appui financier sous forme de subvention provinciale triennale à l'intention des projets de sécurité communautaire, des mesures furent prises vers la fin de 2022 pour entreprendre un examen de la stratégie de police communautaire du SPO. Cette initiative vise à évaluer et bonifier la stratégie de police de quartier, ses protocoles et modèles de déploiement présents afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle, bâtir de solides partenariats, forger des liens positifs, et gagner la confiance du public, soit celle des particuliers, des collectivités et des organismes. Cette démarche d'évaluation devrait poser les bases d'une identification des activités employées lors d'efforts continus pour élaborer, avec les communautés, des Plans de sécurité de quartier, optimiser la répartition des ressources des ERQ, et évaluer le programme ERQ dans son ensemble.

Parmi les démarches à accomplir en 2023, on compte la mise au point d'un modèle bonifié d'intervention sectorielle pour une prestation de service améliorée; un examen des structures, conventions et méthodes organisationnelles pour s'assurer qu'elles appuient et s'alignent sur la stratégie de police de quartier; et enraciner les philosophies de la police communautaire et du CSMEC et une mentalité de police de quartier dans l'ensemble du Service.

Enfin, la collectivité nous a apporté de précieux apports par sa rétroaction, nous indiquant que les données de rendement du programme des ERQ ne sont pas à la hauteur des espérances; la mise au point et la surveillance d'indicateurs de rendement significatifs feront partie de notre démarche pour améliorer, en 2023,

notre programme d'ERQ et la Stratégie de police de quartier prédominante.

L'an dernier, des membres de la collectivité trouvèrent un monsieur âgé égaré lors d'une tempête de neige. Tandis qu'ils tentaient de l'aider, il devint de plus en plus agité, à un tel point qu'ils jugèrent que l'option la plus sûre serait d'appeler la police. Voici ce qu'ils nous dirent...

« Les agents se joignirent à nous pour convaincre paisiblement ce monsieur d'aller à l'hôpital, et leurs efforts méritent d'être salués. Ils firent preuve d'un parfait mélange de calme, de clarté, et de fermeté sans un brin d'agressivité ou de provocation. Ils furent patients et en fin de compte, nous aidèrent à parvenir à conduire l'homme à l'hôpital. Chacun des quatre agents fut amical envers nous, professionnel envers le patient, et démontrèrent une splendide efficacité comme coéquipiers. »

Un gentil message de résidents de Pleasant Park...

« Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers les agents Eric Douglas et Wayne Clayton de l'Équipe de ressources de quartier. Depuis des mois, un individu nous volait des colis et endommageait nos biens, et vos agents parvinrent à régler l'affaire. Nous avons commencé à beaucoup compter sur eux pour lutter contre le vol et la drogue, et pour répondre à nos questions (et nous en avons tout un lot) portant sur la

vidéosurveillance, et sur ce que nous pouvions faire, comme équipe, pour empêcher ces incidents de se produire. Grâce à leur patience et leurs conseils, nous sommes parvenus à identifier les gens en cause et à les faire soit arrêter ou expulser de chez nous. Nous avons depuis un milieu plus paisible pour les familles et autres résidents de Pleasant Park, leur permettant d'y vivre sans inquiétude. On a grandement besoin des agents Douglas et Clayton dans notre quartier et ils méritent nos remerciements et notre reconnaissance. Nous apprécions vivement leur travail et leur soutien continu. »

Un autre partenariat fut formé avec la Capital Integral Charitable Foundation (CICF) en tant que projet-pilote de six mois visant à améliorer les vies d'enfants et de leurs familles, surtout ceux appartenant à des collectivités marginalisées à Ottawa.

CICF est une fondation axée sur le soutien envers les familles pour leur assurer la sécurité alimentaire. Souhaitant étendre leurs services d'approche et de soutien, ils firent appel au Service de police d'Ottawa pour leur aider à distribuer des cartes-cadeaux à des familles démunies.

Les agents de police communautaire et les Hoopstars de la Police d'Ottawa prêtèrent main-forte aux Équipes de ressources de quartier pour mener à bien ce programme.



Le 3 août dernier, l'Équipe de ressources de quartier de la banlieue Ouest fut appelée à une résidence voisine du chemin Jockvale en rapport à un vol de vélo.

Les agents apprirent que le propriétaire était un garçon de huit ans qui avait reçu le vélo en cadeau par la voie de l'organisme caritatif Big Give, à la suite d'une tragédie familiale.

Après avoir recherché en vain la bicyclette du garçon, ils décidèrent de remplacer le vélo, y joignant un casque, un cadenas, une clochette et un phare, et furent bien heureux de le lui remettre en personne la semaine suivante.

DÉJUDICIARISATION AVANT LA MISE EN ACCUSATION POUR ADULTES



Vers la fin de 2022, le Service de police d'Ottawa (SPO) inaugura un projet pilote d'un an pour bonifier l'orientation de personnes vulnérables par la voie d'un partenariat avec la Société Elizabeth Fry d'Ottawa (rendu possible par le programme de responsabilité directe (MAG-DAP) du ministère du Procureur Général).

Jusqu'ici, le projet pilote de déjudiciarisation avant la mise en accusation pour adultes a fait de grandes avancées quant à détourner plusieurs personnes du système de justice pénale et, plutôt, les aiguiller vers d'autres services mieux en mesure d'aborder les causes fondamentales des problèmes.

Selon le directeur de projets MAG-DAP, « le SPO est au premier rang dans la province » pour ce qui est du nombre de personnes qu'il a redirigé vers la déjudiciarisation avant la mise en accusation. Par ailleurs, d'autres services de police se sont renseignés auprès SPO dans l'espoir d'émuler les pratiques exemplaires de son programme.



PROJET D'ANALYSE DE DONNÉES

Le Service de police d'Ottawa (SPO) s'affaire à être un partenaire fiable de la sécurité communautaire. La transparence et la responsabilité sont essentielles pour instaurer la confiance du public. La mise en commun de données peut démontrer cette transparence et encourager la responsabilisation.

En 2022, le SPO a réalisé des progrès clés dans l'instauration d'un projet d'analyse de données ayant pour raison d'être de proposer une information opportune et exacte à la population, à la Commission de services policiers d'Ottawa, ainsi qu'aux membres et aux dirigeants du SPO. L'élaboration et l'analyse des données du SPO favoriseront une optimisation guidée par les données dans l'ensemble du Service et une amélioration de la transparence et de la responsabilisation auprès du public.

Nous nous affairons à rendre l'analyse des données constructive, accessible, pratique, et pertinente.

Identité raciale et sociale: Notre approche vis-à-vis l'analyse de données comprend l'élaboration d'une stratégie en matière d'identité raciale et sociale guidée par la collectivité. En identifiant et en faisant un suivi des inégalités sur les plans racial et social, le SPO sera mieux en mesure de progresser vers un traitement équitable pour tous, de renforcer la confiance du public, et de contrer le racisme systémique.

Outils de données interactives: Nous préparons le terrain pour une base de données interactive et accessible au public. Ce travail fondamental comprend un investissement dans nos outils et services de gestion de données, une amélioration de la qualité des données, la formation de nos membres en analyse de données, et la mise au point d'outils d'analyse interactive et de visualisation de données. Ces renseignements permettront au SPO d'en arriver à une connaissance de la situation (par ex. en cartographiant les zones sensibles de criminalité), de bien comprendre la distribution des ressources policières et communautaires sur le territoire, et de tirer profit de la technologie de repérage à des fins de suivi et de déploiement de ressources.





SECTION 5
**ÉQUITÉ, DIVERSITÉ
ET INCLUSION**

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Le Service de police d'Ottawa a maintenu et renforcé son engagement en faveur de l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI). Tout au long de 2022, cette priorité fera partie de notre approche globale visant à améliorer la prestation de nos services et le bien-être de nos membres. L'année dernière, alors que notre premier plan d'action sur l'ÉDI tirait à sa fin, nous nous sommes efforcés d'avoir en mains les soutiens fondamentaux nécessaires à la mise en œuvre des changements à venir. Nous avons respecté nos engagements initiaux, évalué nos progrès à ce jour et cerné les domaines où il est possible de réaliser des progrès à l'avenir.

Avec la levée du gel de l'embauche en 2021, nous avons embauché 58 nouvelles recrues de plus en 2022. Parmi les personnes talentueuses et qualifiées invitées à se joindre à nous, 22 pour cent se sont déclarées comme étant des femmes, 2 pour cent se sont déclarées comme étant des Autochtones et 38 pour cent se sont déclarées comme s'identifiant à un

groupe identitaire racialisée. Les nouvelles recrues qui viennent de prêter serment apportent une grande richesse de formation et d'expérience, ainsi que des compétences linguistiques variées.

Le recours à l'objectif personnalisé du Service en matière d'ÉDI et d'engagement s'est accru en 2022, en vue de favoriser un milieu de travail plus équitable. Les avantages de l'application de l'objectif aux politiques, aux projets, aux processus et à la prise de décisions ont donc été mis en évidence. Nous avons adopté deux guides sur le langage inclusif en 2022 (dont un spécifiquement axé sur le langage inclusif de la communauté 2SLGBTQIA+) et étoffé nos programmes de formation sur la lutte contre le racisme noir qui étaient auparavant offerts uniquement aux membres occupant des postes de direction. Tous les membres du SPO ont pu participer à des séances d'apprentissage, l'année dernière. Nous avons tenu notre septième Forum annuel d'apprentissage sur les droits de



la personne en décembre 2022, sur le thème « Un parcours de guérison : comprendre le traumatisme de la haine et des préjugés ». Ce dernier a été axé sur une amélioration de la compréhension, en vue d'apporter des changements positifs. Nous mettons toujours l'accent sur le bien-être de nos membres, notamment par la mise en place du nouveau Bureau indépendant pour la sécurité au travail, qui va faire office de partie impartiale et répondre aux plaintes de discrimination et de harcèlement en milieu de travail. Tout au long de 2022, nous avons également continué de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires communautaires, afin de mieux comprendre leurs préoccupations et aborder leurs enjeux, notamment en nous engageant auprès d'intervenants tels que le Conseil communautaire sur l'équité pour élaborer la prochaine itération de notre plan ÉDI – la stratégie DEVENIR².

La nouvelle stratégie DEVENIR², s'étendant sur trois ans, fait suite à notre premier plan d'action sur l'ÉDI et adopte une approche encore plus ciblée, en ce qui concerne les mesures à prendre et les changements à apporter. La Commission de services policiers d'Ottawa a approuvé la stratégie en avril 2023; cette dernière nous servira de feuille de route pour continuer à progresser dans le domaine de l'ÉDI. La Stratégie DEVENIR² incorpore l'ÉDI à titre de responsabilité partagée à l'échelle du service et oriente l'organisation vers le maintien de l'esprit d'équipe, de la croissance et du progrès.

Nous sommes enthousiastes à l'idée de poursuivre ce cheminement transformationnel. Nous vous invitons à en apprendre davantage à ce sujet à ottawapolice.ca/DEVENIR.



ASSISTANCE AUX VICTIMES DE LA CRIMINALITÉ



Stratégie et groupe de travail autochtones

Le Service de police d'Ottawa s'est affairé à améliorer ses relations avec les collectivités autochtones et à trouver des façons d'améliorer sa prestation de service envers elles, soit par une meilleure compréhension de leurs besoins et préoccupations, en forgeant des liens avec des partenaires-clés, et en élaborant avec elles une stratégie et un plan. En particulier, un plan de travail fut élaboré lors de l'Indigenous Women's Safety Table, qui comptait une séance de sensibilisation à l'intention de 25 membres de première ligne de la Police



d'Ottawa, fondée sur des situations et interactions réelles entre policiers et Autochtones. Des aînés et des chercheurs étaient présents, ainsi que l'équipe de perfectionnement professionnel, pour veiller à ce que les leçons apprises soient incorporées à la formation du Service entier.

Annie était une artiste renommée originaire de Kinngait, au Nunavut, qui vécut à Ottawa avant sa mort tragique survenue en 2016.

Son œuvre et son histoire sont des rappels de notre passé colonial commun et de la nécessité de collaborer de bout en bout à l'inclusion et à la réconciliation.

Le baptême de la pièce fut l'aboutissement d'une démarche d'apprentissage et de compréhension et fut accompli par la voie des liens tissés au fil du temps entre la communauté inuite et le SPO après une période de relations tendues à la suite du décès d'Annie.

Pour souligner la Journée internationale des Inuits, nous avons eu l'honneur d'accueillir des membres de la collectivité inuite d'Ottawa à l'occasion d'une cérémonie de dévoilement d'une plaque commémorative pour inaugurer la salle du conseil nouvellement rebaptisée.

Le mot Tunnganarniq se traduit par « Encourager les bons esprits en étant ouvert, accueillant et inclusif ».



En 2022 la salle du conseil d'administration du 474, rue Elgin, fut officiellement rebaptisée Salle de conférence Tunnganarniq, un hommage à Annie Pootoogook.



Violence faite aux femmes

Mettre un terme à l'épidémie de violence à l'endroit des femmes est une grande priorité du SPO. Nous reconnaissons que la meilleure façon de servir et de soutenir les victimes est de les écouter, de continuellement améliorer nos services et d'appuyer des organismes externes afin que les victimes reçoivent l'aide nécessaire.

La collectivité est, et se doit d'être, une partenaire active dans le cadre de ces efforts. Nous remercions tous ceux et celles qui ont collaboré avec nous.

Le Service de police d'Ottawa a également bénéficié du travail de Melanie Winwood, notre conseillère principale dans la lutte contre la violence faite aux femmes.

Nous avons constaté une amélioration continue sur le plan de l'intervention policière relativement à la violence faite aux femmes, la violence conjugale, la violence sexiste et sexuelle, et la traite de personnes.

Nous aspirions à une plus grande confiance de la collectivité, surtout auprès des défenseurs des droits des femmes et de nos partenaires communautaires, tels que ceux représentés au sein de l'Indigenous Women's Safety Table et du comité consultatif sur la VFF.

Nous sommes résolu à poursuivre notre collaboration avec la collectivité en vue d'identifier les difficultés qui minent la confiance du public, les retards d'enquêtes par exemple, et d'élaborer des stratégies pour les résoudre.

Violence entre partenaires intimes

À la lumière de recommandations formulées par les travailleurs et les défenseurs de première ligne de la lutte contre la violence faite aux femmes (VFF) à Ottawa, le Service de police d'Ottawa a changé le nom de son Unité de la violence conjugale, qui devint en 2022 l'Unité de lutte contre la violence entre partenaires intimes. Nous savons bien que les termes ont de l'importance, surtout en ce qui concerne la sensibilisation et le soutien. C'est pourquoi nous employons désormais des termes comme « féminicide » dans nos communications et nos conversations à l'interne.

En rebaptisant notre unité d'intervention et en employant le terme « violence entre partenaires intimes », nous soulignons que la maltraitance ne

se limite pas à l'agression physique. Nous espérons qu'une personne vivant ce type de violence saura se sentir à l'aise pour communiquer avec nous si elle réalise qu'elle se trouve dans une relation malsaine.

Nous comprenons que les femmes et autres personnes vulnérables perçoivent la VFF comme étant de nature exclusivement physique en raison de l'emploi de termes comme « agression. » Il importe de souligner la nuance: la maltraitance familiale peut se traduire par bien des choses, notamment la coercition, des menaces, du harcèlement criminel ou même des comportements dominateurs.

Le Service de police d'Ottawa s'est engagé à soutenir et à venir en aide aux victimes, survivantes et survivants de violence et de maltraitance. Cependant, malgré ces investissements continus, la violence à l'endroit des membres vulnérables de la population demeure l'un des plus courants types d'acte criminel signalés dans notre ville et à travers le pays.

Si vous, ou une connaissance, subissez de la maltraitance, communiquez avec notre Unité de déclaration à la police en composant le 613-236-1222, poste 7300. S'il s'agit d'une urgence, faites tout de suite le 9-1-1.

Campagne du ruban

En novembre 2022, le Service de police d'Ottawa prit part à la Campagne du ruban blanc. Cette initiative cherche à faire participer les hommes et garçons à la conversation pour mettre un terme à la violence contre les femmes et filles ainsi qu'à la masculinité toxique, remettre en cause les stéréotypes masculins et changer la culture actuelle. Plus de 250 de nos membres masculins ont arboré le ruban blanc pour manifester leur soutien et leur engagement à mettre fin à la violence sexiste sous toutes ses formes.



INTERVENTION EN SANTÉ MENTALE

En 2021, le Service de police d'Ottawa fit bon accueil à une discussion, au sein de la collectivité, qui reconnut que la santé mentale constitue une question fort complexe. Le SPO s'engagea envers une démarche élaborée avec la collectivité, et guidée par celle-ci, pour décider de la marche à suivre dans le cadre de son soutien et de sa participation au Conseil d'orientation pour la santé mentale d'Ottawa, qui continue à concevoir une stratégie en réponse aux crises liées à la santé mentale.

Projet d'intervention communautaire mobilisée

Le Projet d'intervention communautaire mobilisée (auparavant le Projet de renvoi d'appels) fut instauré en 2022 afin d'optimiser le tri des appels en déterminant quels appels, le cas échéant, le SPO peut adresser à des fournisseurs de service alternatifs. Cette initiative vise par ailleurs à améliorer les interventions relatives à des personnes perçues comme éprouvant des problèmes de santé mentale en appuyant la mise au point d'autres méthodes d'intervention tout en respectant ses responsabilités législatives, celles de maintenir la sûreté et la sécurité publiques. Jusqu'ici, le projet a déterminé l'état actuel des renvois par une revue des appels téléphoniques qui donna une meilleure perspective sur la source des appels de service, les mesures prises, et les motifs pour lesquels une intervention policière est lancée. Une analyse du contexte se pencha sur différents types d'intervention par d'autres services de police et collectivités. Cette démarche importante a permis au Service de police d'Ottawa d'établir des rapports avec des partenaires communautaires par la voie d'un soutien continu et de longue durée envers une solution mise au point par la collectivité, sous l'égide du Conseil d'orientation.

Mûre réflexion

En avril 2022, des agents donnèrent suite à un appel d'un travailleur social à propos d'un client en situation de crise.

L'homme, armé d'un couteau, s'était barricadé dans son logis, refusant d'aller à l'hôpital pour recevoir de l'aide.

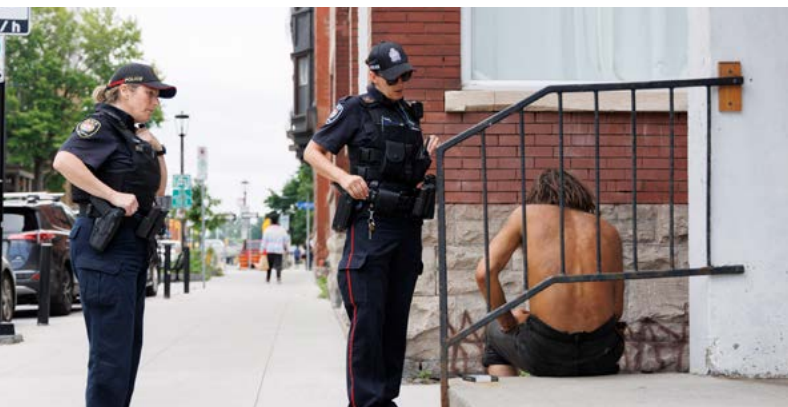
Des agents patrouilleurs, de concert avec l'Unité tactique et des négociateurs du SPO, conversèrent avec l'homme et écoutèrent son récit, le persuadant enfin à sortir de chez lui et d'abandonner le couteau.

Il fut ensuite conduit à hôpital.

De telles interventions ont lieu tous les jours. Ce qui importe surtout, c'est la capacité de l'agent à faire preuve de patience et de compassion, et de bien communiquer et d'être attentif à l'histoire de la personne affligée.

Le SPO s'est engagé à l'élaboration de solutions de rechange à l'intention des gens en situation de crise en santé mentale, pour les détourner convenablement du système de justice pénale et leur procurer le soutien et les ressources dont ils ont besoin.

En 2023, le SPO va poursuivre sa collaboration avec divers partenaires communautaires pour la mise au point d'un plan qui saura répondre à ces besoins, examiner la formation en désamorçage et intervention en situation de crise, et évaluer la faisabilité d'intégrer un professionnel de la santé mentale aux opérations de répartition.



PRÉVENTION DU CRIME

Le Programme de logements multiples sans criminalité (PLMSC) du Service de police d'Ottawa et ses inspections *Prévention du crime par l'aménagement du milieu* (PCAM) contribuent ensemble à rehausser la sûreté des quartiers d'Ottawa.

Cette démarche à plusieurs volets met les agents de prévention du crime en relation avec les logeurs et propriétaires des alentours pour leur fournir une évaluation de leur situation et des recommandations quant à la marche à suivre pour améliorer globalement la sécurité de leurs commerces and résidences.

En 2022, l'équipe de prévention du crime effectua 65 vérifications PCAM, rencontra 25 résidents pour leur proposer des directives pour protéger leurs logis, et passa en revue 45 plans PLMSC.

Pour accroître la portée de l'éducation et de la sensibilisation, l'équipe mit au point une présentation PowerPoint qui fut partagée avec des propriétaires et des commerçants des environs pour leur aider à faire de simples changements en vue d'améliorer la sûreté publique. Tout au long de 2023, l'équipe s'affaira à augmenter la portée de cette formation pour mettre sur pied un cours en ligne plus officiel, et à reprendre les séances en personne qui avaient été suspendues à cause de la pandémie. L'équipe prit aussi part à des activités de la Semaine de la police pour répondre directement aux questions des gens et leur proposer des renseignements sur les outils de la prévention du crime et ses pratiques exemplaires.

De plus, les membres suivirent une formation au National Institute of Crime Prevention en Floride, obtenant des attestations PCAM de niveaux 1 et 2.





SECTION 6
**COÛTS, RENDEMENT ET
RESPONSABILISATION**

COÛTS, RENDEMENT ET RESPONSABILISATION

Modèle de mesure du rendement

1. Réduire le nombre de crimes et la victimisation
2. Demander des comptes aux délinquants
3. Réduire la peur et augmenter la sécurité individuelle
4. Assurer la civilité dans les espaces publics en résolvant les problèmes à l'échelle des quartiers
5. Utiliser la force et l'autorité de manière juste, efficace et efficiente
6. Utiliser les ressources financières de manière juste, efficace et efficiente
7. S'assurer de la qualité du service et de la satisfaction des clients
8. Engagement des membres

Pour démontrer les progrès que nous avons effectués afin de combler notre mission, nous avons établi un modèle de mesure du rendement (MMR). Ce modèle s'appuie sur les travaux du professeur Mark Moore, de la Harvard Kennedy School of Government, qui a collaboré avec un comité consultatif de citoyens et le sommet des paramètres économiques des services de police de Sécurité publique Canada.

Les résidents trouveront dans la présente section des renseignements sur une série d'indicateurs choisis en fonction de leur pertinence pour les citoyens d'Ottawa, les divers ordres de gouvernement, ainsi que les normes et pratiques du maintien de l'ordre.



Orientation stratégique pour le Service de Police d'Ottawa 2019-2020



Soutenir nos membres

- Optimiser le modèle d'allocation de postes de première ligne
- Développer des outils et des processus qui assurent un accès équitable aux opportunités de formation et de perfectionnement
- Encourager des relations positives avec les associations (OPA, SOA)
- Continuer de promouvoir la Stratégie du Bien-être afin d'élargir la prise de conscience (p.ex. intervention précoce, soutien entre pairs, gestion de la fatigue), et d'évaluer le programme Le vrai Toi



Moderniser le milieu de travail

- Continuer les activités de planification et de développement lié au Campus Sud
- Mettre en œuvre la carte routière de la modernisation technologique
- Préparer le 9-1-1 Prochaine Génération
- Explorer des opportunités d'améliorer la prestation de service en réalignant l'arrière-guichet et le perfectionnement des rapports en ligne
- Terminer la mise en œuvre du projet de radio



Promouvoir la police communautaire

- Établir des équipes de résolution de problèmes au niveau des quartiers afin de répondre aux préoccupations en matière de sécurité publique locale, ainsi que d'améliorer les relations avec la communauté et d'évaluer l'efficacité de la démarche
- Concentrer les ressources afin de viser sur la violence des rues, la violence contre les femmes, et la sécurité routière
- Participer activement dans le plan de sécurité du bien-être de la Communauté d'Ottawa



Faire un progrès important sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

- Établir un modèle de gouvernance et un plan d'action
- Évaluer l'efficacité de comités consultatifs externes (p.ex. Conseil sur L'Équité, GLBT)
- Établir des groupes de ressources de salariés internes



Total des appels
1 069 643



Enregistrés dans
la répartition
346 143



Appels nécessitant une
présence policière
214 956



Appels de membres
du public
155 154



Signalements
reçus en ligne
24 397



Appels préventifs de la
part d'agents du SPO
59 802

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	Priorité 6	Priorité 7
1 792	28 596	56 872	226 179	4 658	26 745	1 281
Urgence				Non-urgence		







29%
Infractions au Code
criminel résolues



42 84
Infractions au
Code criminel

APPELS DE SERVICE

TOTAL DES APPELS RÉPARTIS	APPELS D'URGENCE PRIORITÉ 1	RENDEMENT INTERVENTION PRIORITÉ 1 (pt %)	DÉLAI DE SERVICE (h)
2021 : 337 200 2022 : 346 000	2021 : 1 470 2022 : 1 650	2021 : 93 % 2022 : 90 %	2021 : 314 000 2022 : 339 000
 +3 %	 +12 %	 -3 %	 +8 %

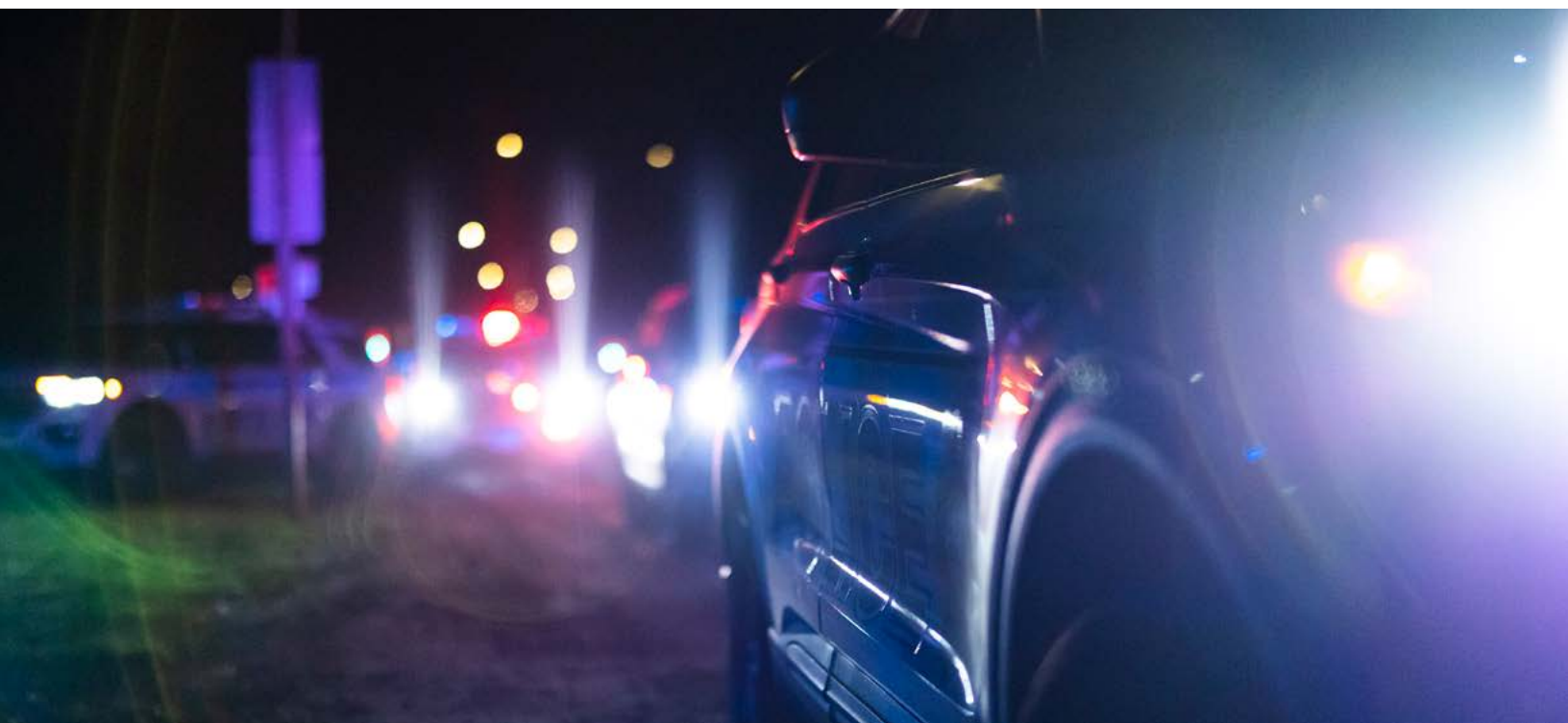
En 2022, le Service de police d'Ottawa reçut environ 346 000 appels de service et 24 000 signalements en ligne, ce qui constitue une hausse de 3 pour cent de la demande de service en comparaison à 2021.

De ces appels, des agents de police furent envoyés sur les lieux d'environ 215 000, ce qui correspond à peu près aux chiffres de l'année précédente, et qui se traduit par une présence policière sur place dans le cas d'autour de 62 pour cent des appels saisis dans le système de répartition assistée par ordinateur (RAO).

Environ 1 650 appels RAO furent classés comme étant de Priorité 1, ce qui constitue une hausse de 12 % par rapport à 2021. Un appel est désigné comme étant de priorité 1 lorsqu'il y a une menace imminente pour la vie, un danger réel ou potentiel de dommage corporel ou de mort, ou un crime en cours ou imminent. Les policiers arrivèrent sur les lieux dans les 15 minutes suivant les appels de Priorité 1 dans 90 % des cas l'an dernier, une baisse de 4 % par rapport à 2021.

Le délai de service désigne le temps cumulé (en heures) que les policiers passent à répondre aux appels de service du public et à les traiter. La mesure du délai de service est utilisée à des fins de planification opérationnelle et de déploiement des effectifs. En 2022, le délai de service connut une hausse de 8 pour cent, se chiffrant autour de 339 000 heures. En 2022, le délai de service fut de 11 % supérieur à la moyenne quinquennale de 305 000 heures.

**Ces données furent présentées à la Commission de services policiers d'Ottawa dans le cadre de Rapports trimestriels sur le rendement.*



COÛT DES SERVICES POLICIERS

Habituellement, le SPO gère les risques opérationnels et les pressions budgétaires à l'interne, d'une année à l'autre, au moyen d'interventions de gestion et de compensations de revenus. Dans le passé, le SPO a géré des pressions budgétaires de moins de 10 millions \$. Or, en 2021, il a fallu gérer un montant sans précédent de 21,2 millions \$ en risques opérationnels et en pressions budgétaires. Ce niveau supérieur à la moyenne s'est poursuivi en 2022, ce qui a entraîné des pressions sur les dépenses et des manques à gagner de 16,8 millions \$.

L'attention accrue portée aux événements et aux manifestations, l'instabilité économique générale et l'obligation d'atteindre un objectif d'efficacité de 7,05 millions \$ ont forcé le SPO à tirer parti de plusieurs interventions de gestion en 2022 pour équilibrer son budget.

La plupart des solutions identifiées sont ponctuelles. Conséquemment, on ne devrait pas y avoir recours dans les prochains budgets. Parmi les interventions managériales, on retrouve un gel discrétionnaire des dépenses et un examen de chaque poste budgétaires avec chacune des directions.

Des économies ont été réalisées sur les traitements et salaires en raison du nombre important de postes vacants à la suite du gel de l'embauche en 2021. Conséquemment, le SPO a commencé l'année 2022 avec des effectifs inférieurs à ceux de l'année précédente, alors qu'habituellement le SPO commence l'année avec des effectifs supérieurs pour tenir compte des départs à la retraite qui ont généralement lieu au cours du premier trimestre de l'année. Ce problème a été aggravé par la manifestation illégale qui a obligé l'ensemble du service à se concentrer presque exclusivement sur cet événement. Lorsque le SPO a voulu se pencher sur le recrutement, il y avait alors une pénurie de main-d'œuvre. Par conséquent, le SPO a terminé l'année 2022 avec un effectif légèrement inférieur.

Les subventions du gouvernement fédéral qui font partie du contrat extraordinaire pour les services de police de la capitale nationale conclu avec Sécurité publique Canada aideront à soulager les pressions de fin d'exercice, puisque l'entente couvrira les coûts administratifs opérationnels.

Les facteurs susmentionnés peuvent laisser penser que le SPO dispose d'une marge de manœuvre annuelle alors qu'en fait, une fois que tous les postes vacants seront pourvus, le SPO disposera d'une marge de manœuvre limitée dans les budgets futurs pour absorber les pressions.

Le prélèvement de la taxe de police reflète les coûts qui sont sous le contrôle de la Commission, ainsi que ceux qui ne le sont pas, mais qui sont requis à des fins fiscales. En ce qui concerne les budgets contrôlés par la Commission, le SPO a terminé l'année avec un excédent de 0,4 million \$. Pour les postes qui ne sont pas sous le contrôle de la Commission, un excédent de 0,679 million \$ a été enregistré dans ces comptes fiscaux en raison de la part de la police dans les remises et les cotisations supplémentaires. Ces comptes fiscaux sont budgétisés et gérés par le personnel de la ville. En conséquence de ce qui précède, le budget total des services de police s'est retrouvé dans une position excédentaire totale de 3,3 millions \$ pour 2022.

La liste des pressions et des solutions figurant dans le rapport financier du quatrième trimestre est présentée au tableau 1, suivie des notes correspondantes.

Coût des services de police

2021 : 337,7 M \$

2022 : 343,9 M \$

ÉVOLUTION DES DÉPENSES, BUDGETS ET RÉSULTATS RÉELS, 2018-2022

Les dépenses réelles pour 2022 étaient inférieures de 0,4 million \$ par rapport au montant budgétisé de 343,9 millions \$; les dépenses réelles étant de 343,5 millions \$. Il s'agit d'une augmentation de 1,72 % par rapport à 2021.

Pour obtenir plus d'informations sur le budget du SPO, consultez le site www.ottawapolice.ca ou accédez au rapport financier annuel 2022 au www.ottawapoliceboard.ca.

Pressions

a) Pressions opérationnelles non discrétionnaires

Tout au long de l'année, le SPO a relevé les pressions attribuables aux heures supplémentaires non recouvrables pour les événements et les manifestations exigeant des forces policières, à l'inflation, aux règlements juridiques, aux demandes d'indemnisation de la CSPAAT et à un règlement relatif à l'évaluation des emplois. Ces principales pressions ont été clarifiées en fonction des données du quatrième trimestre et sont les suivantes :

- 1) 6,0 M\$ — Paiement du règlement relatif à l'évaluation des emplois
- 2) 3,0 M\$ — Poursuites et règlements juridiques
- 3) 2,8 M\$ — Heures supplémentaires non recouvrables pour les événements et les manifestations exigeant des forces policières
- 4) 1,2 M\$ — CSPAAT
- 5) 0,6 M\$ — Carburant pour le parc automobile

b) Pressions sur les recettes

Pendant la pandémie, le SPO a connu une baisse des recettes prévues, ce qui a entraîné des pressions opérationnelles supplémentaires. Ces pertes de recettes ont été attribuables à l'élimination des frais pour toutes les vérifications des antécédents des bénévoles, la réduction du recouvrement des contrats de maintien de l'ordre à l'aéroport, la diminution des recettes des appareils photo reliés aux feux rouges et des recettes liés aux fausses alarmes.

c) Dépenses liées à la pandémie

Le SPO a subi des pressions sur les dépenses en raison de la pandémie en cours. Il y a eu notamment l'achat d'ÉPI supplémentaires et des protocoles de nettoyage améliorés mis en œuvre pour protéger nos membres et le public..

Solutions identifiées

d) Subventions du gouvernement fédéral et autres recettes

Le gouvernement fédéral, par l'entremise de Sécurité publique Canada, devrait rembourser le SPO des coûts engagés pour le maintien de l'ordre lors de la manifestation illégale ainsi que lors d'autres grandes manifestations qui ont eu lieu en 2022 et ce, conformément à l'entente de subvention. Le SPO a également enregistré un excédent de 0,5 million \$ provenant du programme de services rémunérés en 2022, étant donné que les services rémunérés ont été plus nombreux que prévu dans le budget.

e) Économies sur les postes vacants

Le SPO a commencé l'exercice 2022 avec des effectifs réduits en raison du gel de l'embauche mis en œuvre tout au long de 2021. Le gel de l'embauche, en plus de l'attrition régulière et de la manifestation illégale au premier trimestre de 2022, a entraîné un nombre plus élevé de postes vacants que d'habitude, une diminution du bassin de recrues et a retardé les efforts de recrutement et d'embauche du SPO. En 2022, le gel de l'embauche a été annulé et, par conséquent, le SPO a travaillé avec diligence pour embaucher les nouvelles recrues requises en 2022.

Du côté du personnel civil, le SPO a dû composer avec un nombre élevé de postes vacants en raison d'un marché du travail très concurrentiel et d'un taux de chômage historiquement bas. Tout au long de l'année, des travaux ont été entrepris pour pourvoir ces postes vacants, mais les efforts ont pris plus de temps que d'habitude et ont, encore une fois, permis de réaliser des économies imprévues grâce à la prolongation de la situation quant aux postes vacants.

Le SPO a réalisé des économies de 6,3 millions \$ en 2022 en raison des postes vacants.

f) Interventions de la direction

Des interventions considérables de la direction avaient été mises en œuvre dans le passé pour gérer le budget du SPO. Ces dernières se sont poursuivies en 2022. Il s'agissait notamment de ce qui suit :

- Le gel discrétionnaire des dépenses liées aux services, aux fournitures et à l'équipement qui a permis d'économiser 1,9 million \$; et
- L'ordre d'interdiction de déplacement, sauf pour les déplacements essentiels, a permis d'économiser 0,6 million \$.

g) Comptes fiscaux non gérés par le service

Depuis de nombreuses années, les coûts et les recettes de la police ont été séparés en un prélèvement de la taxe de police unique à l'échelle de la ville. Le prélèvement de la taxe de police reflète les coûts qui sont sous le contrôle de la Commission, ainsi que ceux qui ne le sont pas, mais qui sont requis à des fins fiscales. En 2022, un surplus de 0,679 million \$ a été enregistré dans ces comptes fiscaux en raison de la part de la police dans les remises et les cotisations supplémentaires. Ces comptes fiscaux sont budgétisés et gérés par le personnel de la ville. Le SPO et la Commission n'ont aucun contrôle sur cet aspect du taux de la taxe de police.



PARTENARIATS DE FINANCEMENT PAR SUBVENTION

En 2022, le Service de police d'Ottawa a obtenu plus de 67,27 millions \$ grâce à des partenariats gouvernementaux. Ceux-ci sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Stratégie provinciale pour la protection des enfants contre les abus et l'exploitation sexuelle sur Internet 432 497 \$

Financement du ministère de la Sécurité communautaire et des services correctionnels pour des équipes d'enquêtes spécialisées chargées d'enquêter sur des cas de leurre d'enfants en ligne et d'identifier leurs victimes.

Réduire la conduite avec des facultés affaiblies partout (RCFA) 50 990 \$

Financement annuel du ministère des Services communautaires et correctionnels pour la réalisation de contrôles ponctuels pour la RCFA tout au long de l'année, mais aussi pour l'amélioration des mesures de lutte contre la conduite avec facultés affaiblies, telles que le renforcement de l'application des lois sur les routes, les voies navigables et les sentiers.

Ministère de la Justice – Financement pour les victimes de la traite de personnes 91 134 \$

Le ministère de la Justice administre le Fonds pour les victimes qui permet aux provinces, aux territoires et aux organisations non gouvernementales de demander un financement pour améliorer les services aux victimes. Il fournit également une assistance financière aux victimes de la traite de personnes dans certaines circonstances.

Subvention du SRCO pour l'application de la loi sur les produits de la criminalité (PESEDP) 87 305 \$

Financement du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels pour appuyer les efforts déployés à l'échelle locale par le Service de police d'Ottawa pour lutter contre les crimes graves et le crime organisé.

Initiative des jeunes dans la police (IDP) 107 978 \$

Financement du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse qui offre aux étudiants du secondaire de 15 à 18 ans des emplois d'été et d'hiver au sein du Service de police d'Ottawa. Ces jeunes renforcent les relations entre la police et la communauté tout en développant des compétences professionnelles qui pourraient mener à une carrière dans la police.

Sécurité communautaire et maintien de l'ordre (SCM) 5 290 083 \$

Financement du ministère du Solliciteur général à l'appui de la Stratégie de sécurité communautaire et de maintien de l'ordre. Deux initiatives sont subventionnées;

- Promotion des services de police communautaire;
- Promotion de la sécurité routière et de la circulation

Transport sécuritaire des prisonniers (TSDP)
4 227 731 \$

La subvention provinciale de sept ans versée par le Fonds de partenariat des municipalités de l'Ontario (FPMO) compense les dépenses municipales engagées pour assurer la sécurité des tribunaux provinciaux et pour le transport des prisonniers.

Soutien fédéral pour le Programme des coûts extraordinaires des services de police dans la capitale nationale
54 127 867 \$

Le Programme des coûts extraordinaires des services de police dans la capitale nationale permet au SPO de récupérer les coûts des services de police directement liés au fait qu'Ottawa est la capitale du pays. Cette entente de cinq ans prévoit un recouvrement maximal de 14,25 millions \$ pendant sa durée. Le plafond du programme a été fixé à 2,25 millions \$ en 2020/2021 et à 3 millions \$ par période de 12 mois de 2021/2022 à 2024/2025. En 2022, il y a eu des événements sans précédent dans la capitale, y compris diverses protestations et manifestations, et des besoins accrus en personnel lors d'événements annuels, comme la Fête du Canada. Par conséquent, il y a eu une augmentation importante des coûts des services de maintien de l'ordre et du soutien du gouvernement fédéral pour recouvrer ces coûts extraordinaires.

Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes
251 282 \$

La stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite de personnes, lancée en 2016, vise à accroître la sensibilisation et la coordination, à améliorer l'accès des survivants aux services et à renforcer les initiatives du secteur de la justice. La subvention provinciale vise à appuyer le projet de Stratégie des forces interarmées axée sur le renseignement (SFIR).

Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels — Stratégie de suppression de la violence armée
2 000 000 \$

Financement du ministre de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels. Financement provincial pour épauler la stratégie ciblée de lutte contre l'augmentation de la violence armée à Ottawa.

Subvention pour la sécurité policière et communautaire (SPC) — Initiative de référencement des appels
337 500 \$

Financement du ministère du Solliciteur général pour appuyer l'Initiative de référencement des appels, dans le but d'accroître le nombre d'appels relatifs à la santé, au bien-être et à la dimension sociale qui vont être aiguillés vers un autre fournisseur de services plus approprié pour y répondre.

Projet du Fonds pour la vérification et la responsabilisation
270 000 \$

Financement pour effectuer un examen de la prestation de services afin de déterminer les possibilités d'efficacité et de tirer parti de la technologie pour améliorer le processus de quartier-maître. Également, financement pour effectuer une évaluation du système des processus actuels de gestion décentralisée des stocks et des biens dans l'ensemble de l'organisation du Service de police d'Ottawa.

SATISFACTION DE LA COLLECTIVITÉ

En 2022, le Service de police d'Ottawa (SPO) a retenu les services d'un cabinet de sondage indépendant pour mesurer les perceptions du public à l'égard de la police. Advanis mène chaque année des sondages d'opinion auprès des Canadiens de plus de 18 ans à ce sujet. Leurs questions de base, que Sécurité publique Canada valide, sont complétées par des questions propres à Ottawa. Leur méthode aléatoire permet de s'assurer que les réponses échantillonnées sont pondérées en fonction des caractéristiques démographiques de la population. Plus de 2 200 personnes à Ottawa ont répondu au sondage entre mai et juillet.

Les résultats du Service de police d'Ottawa ont été comparés à ceux d'autres services de police desservant plus de 900 000 habitants et aux résultats historiques du SPO, dans la mesure du possible.

L'une des principales conclusions du sondage Advanis est que les perceptions à l'égard de la police, en général, se sont détériorées partout au pays. En ce qui concerne le SPO, les perceptions du rendement et de la qualité du service se sont également détériorées depuis 2020. Un peu plus de la moitié des répondants (52 %) étaient favorables à la police, ce qui est inférieur au chiffre des années précédentes et inférieur aux évaluations favorables dans les autres grandes villes.

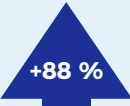


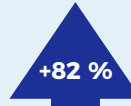
En ce qui concerne la confiance envers la police, parmi les répondants au sondage, 41 pour cent ont déclaré une confiance très élevée ou élevée, 31 pour cent une confiance modérée et 28 pour cent une confiance nulle ou faible. Ces cotes sont semblables à celles des consultations prébudgétaires de 2021 du SPO (42 % : confiance élevée, 30 % : confiance modérée et 29 % : confiance faible), mais nettement inférieures aux consultations prébudgétaires de 2018 (56 % : confiance élevée, 36 % : confiance modérée et 10 % : confiance faible). Cela donne à penser que la confiance envers la police a diminué au cours des dernières années.

Les répondants ont été interrogés sur les priorités du SPO et de la Commission de services policiers d'Ottawa pour les trois prochaines années. Voici les cinq principales priorités :

1. Réduire la criminalité et le désordre; améliorer la sécurité publique;
2. Améliorer la prestation des services;
3. Établir un climat de confiance avec la communauté;
4. Améliorer la formation et l'éducation;
5. Améliorer la responsabilisation et la transparence.

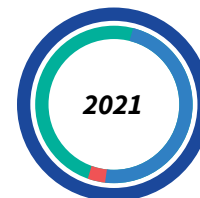






NORMES PROFESSIONNELLES

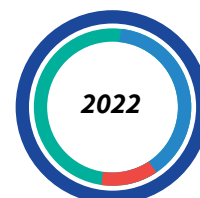
NOMBRE TOTAL DE PLAINTES REÇUES	COMPLAINTS (CONDUCT) RECEIVED FROM THE PUBLIC	PLAINTES POUR MAUVAISE CONDUITE AYANT DONNÉ LIEU À DES MESURES DISCIPLINAIRES	PLAINTES RÉSOUES AU COURS DE L'ANNÉE
2021 : 582 2022 : 1 093 	2021 : 294 2022 : 571 	2021 : 77 2022 : 60 	2021 : 469 2022 : 855 





Le SPO apprécie la confiance que lui accordent tous les membres de la collectivité et cherche à faire preuve d'un haut niveau de diligence dans la prestation de ses services. La surveillance, la responsabilisation et la transparence sont des aspects essentiels pour atteindre et maintenir cette confiance. En plus de travailler en étroite collaboration avec les organismes de surveillance provinciaux comme le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) et l'Unité des enquêtes spéciales (UES) de l'Ontario ainsi que la Commission de services policiers d'Ottawa, la Section des normes professionnelles enquête activement sur les plaintes du public et les plaintes à l'interne concernant la conduite des agents et les services que nous offrons. Le règlement des plaintes peut inclure des mesures disciplinaires et, dans des circonstances appropriées, des méthodes alternatives telles que la médiation, des discussions facilitées, de l'éducation et de la formation de perfectionnement, ainsi que des réexamens de politiques. Ces solutions facilitent une meilleure communication entre les parties à une plainte et permettent de régler plus rapidement les questions de nature moins grave.

Plaintes reçues, 2021-2022







	Plaintes du public (politiques et service)	29
	Plaintes du public (conduite)	294
	Plaintes du Chef	259
	Total	582



	Plaintes du public (politiques et service)	142
	Plaintes du public (conduite)	571
	Plaintes du Chef	380
	Total	1093



	Plaintes du public (politiques et service)	43.4
	Plaintes du public (conduite)	392.8
	Plaintes du Chef	243.8
	Total	680

Comparaison des tendances en matière de plaintes

Type de plainte	2021	2022	Moyenne quinquennale	Variation réelle	Hausse 2021-2022
Plaintes du public (sur les politiques ou les services)	29	142	44	113	390 %
Plaintes du public (sur la conduite)	294	571	393	277	94 %
Plaintes à l'interne (du chef)	259	380	244	121	47 %
Total	582	1 093	680	511	88 %

Au début de 2022, une manifestation illégale a donné lieu à une série de manifestations et de blocus à travers le Canada. Ottawa a été la plus durement touchée par ce mouvement qui a entraîné une manifestation illégale du centre-ville et de la Cité parlementaire et a créé des défis en matière de maintien de l'ordre jamais vus dans les temps modernes.

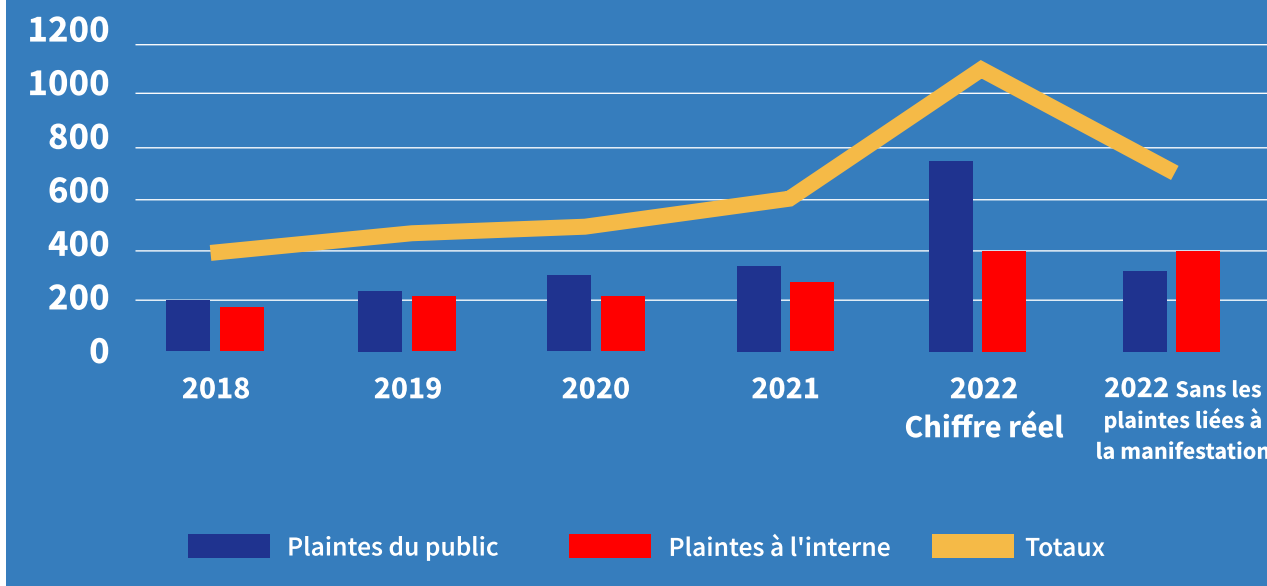
Cet événement important est directement responsable d'une forte augmentation du nombre de plaintes du public dirigées contre le SPO reçues par le BDIEP en 2022 (866), soit 516 de plus qu'en 2021 (350). Sur les 516 plaintes du public reçues par le BDIEP, 410 ont été attribuées à la profession, et 390 d'entre elles ont été rejetées par le BDIEP. Plus de la moitié des exclusions (199) étaient attribuables à des plaintes déposées par des plaignants qui n'étaient pas directement touchés par l'incident ou l'interaction.

Il y a un écart lorsque l'on compare le nombre total de plaintes reçues par le BDIEP et le nombre total de plaintes reçues par la Section des normes professionnelles du SPO aux fins d'enquête. Cet écart est normal et se produit en raison de problèmes concernant le calendrier d'exécution, les processus et les territoires de compétence. Une brève explication est incluse ci-dessous, mais une explication plus complète de l'écart se trouve dans le rapport annuel de 2022 sous la rubrique de la Section des normes professionnelles sur le site Web de la Commission de services policiers.

- **Calendrier d'exécution** : Date (ou trimestre) quand une plainte est reçue par le BDIEP, puis renvoyée et reçue par le SPO aux fins d'enquête.
- **Processus** : Classification et catégorisation des types de plaintes.
- **Territoire de compétence** : Certaines plaintes ne relèvent pas de la Partie V de la Loi sur les services policiers ou de la Section des normes professionnelles du SPO, comme les plaintes concernant un membre civil ou les plaintes concernant un chef ou un chef adjoint qui sont transmises directement à la Commission.

Ensemble, les plaintes du public (713) et les plaintes à l'interne (380) ont totalisé 1 093 en 2022; il s'agit d'une augmentation de 88 % par rapport à 2021 (582). Par type de plainte, cela représente une augmentation de 120 % des plaintes du public et de 46 % des plaintes à l'interne par rapport à 2021. Cependant, lorsque les 414 plaintes du public et des plaintes à l'interne attribuées à la manifestation sont supprimées, il nous reste 679 plaintes au total, soit une augmentation de 16 %, ce qui correspond à la tendance habituelle sur 5 ans.

Comparaison sur 5 ans avec et sans manifestation illégale



Parmi les 713 plaintes déposées par le public en 2022, les catégories suivantes ont été retenues :

- 142 ont été classées comme des plaintes liées aux politiques ou concernant les services.
- 571 ont été classées comme des plaintes de comportement.

En plus, des 713 plaintes déposées par le public en 2022 :

- 483 plaintes ont été rejetées par le BDIEP sur la base de leur caractère frivole ou vexatoire, de leur dépassement de la limite de dépôt des six mois, ou du fait que la poursuite d'une enquête n'était pas justifiée par l'intérêt public.
- 7 plaintes ont été retirées par le plaignant (membre du public) avant d'être examinées par le BDIEP.
- 223 plaintes ont été renvoyées aux fins d'enquête (72 ont été retirées par le plaignant, 1 plainte a été résolue par voie de règlement informel, 7 plaintes ont été classées parce qu'elles ont été fusionnées avec une autre enquête en cours, 22 plaintes ont été jugées non fondées, 1 plainte a donné lieu à des mesures disciplinaires informelles et 120 plaintes étaient toujours en suspens et en cours d'enquête au 31 décembre 2022).

Des 380 plaintes à l'interne en 2022 :

- 262 plaintes ont été réglées et 118 faisaient l'objet d'une enquête en cours au 31 décembre 2022. Parmi les plaintes réglées, 1 plainte a donné lieu à une audience disciplinaire, 58 plaintes ont donné lieu à des mesures disciplinaires informelles et 203 plaintes n'étaient pas fondées ou n'ont donné lieu à aucune autre mesure. Des 58 plaintes à l'interne qui ont donné lieu à des mesures disciplinaires informelles, 40 plaintes étaient le résultat d'infractions liées aux appareils de surveillance aux feux rouges, 9 plaintes étaient le résultat de collisions de véhicules de service avec responsabilité et 6 plaintes étaient le résultat de dispositifs automatisés de contrôle de la vitesse et 3 plaintes ont été réglées par des mesures disciplinaires informelles concernaient d'autres formes d'inconduite.

Pour lire le rapport complet, veuillez consulter le site Web de la Commission de services policiers d'Ottawa. De plus amples renseignements sur toutes les activités de la SNP et sur la façon de déposer une plainte sont accessibles à l'adresse www.ottawapolice.ca.

RAPPORT ANNUEL:

INTERACTIONS RÉGLEMENTÉES

Avec cette sixième édition du rapport annuel du Service de police d'Ottawa, le nombre d'interactions réglementées concorde avec les bilans enregistrés à travers la province.

Nous nous sommes engagés à fournir des services policiers professionnels et équitables. Nous allons poursuivre notre collaboration avec la collectivité pour garantir que le travail de la police soit fait sans discrimination et de manière à instaurer la confiance du public et protéger les droits de la personne.

Consultez le rapport complet présenté à la Commission de services policiers d'Ottawa au ottawapoliceboard.ca.



RECOURS À LA FORCE

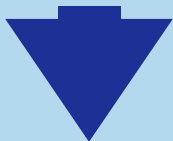
Recours à la force

Incidents impliquant le recours à la force

2021 : **280**

2022 : **222**

-21 %

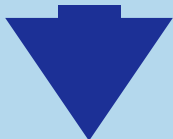


Sujets ayant fait l'objet d'un recours à la force

2021 : **322**

2022 : **279**

-13 %



La *Loi sur les services policiers* (LSP) énonce les exigences relatives au recours à la force, y compris les armes approuvées, la formation, les rapports et les spécifications techniques des options de recours à la force disponibles. Conformément à la loi, un agent est tenu de présenter un rapport sur recours à la force, dans les cas suivants :

- lorsqu'il dégaine une arme de poing en présence d'un membre du public, pointe une arme à feu sur une personne ou décharge une arme à feu;
- lorsqu'il utilise une arme autre qu'une arme à feu sur une autre personne ou
- lorsqu'il utilise la force physique sur une autre personne entraînant une blessure nécessitant une intervention médicale.

Le Centre de perfectionnement professionnel veille à ce que tous les membres assermentés soient formés et certifiés en matière de recours à la force. Son mandat exige également la surveillance des attestations de compétence, l'examen de chaque rapport sur le recours à la force et la production de rapports annuels. Toutes les nouvelles recrues reçoivent une formation approfondie sur le recours à la force, où l'on met fortement l'accent sur les

techniques de communication et de désescalade. Les membres du SPO doivent également participer, chaque année, à un renouvellement de l'attestation de compétence d'une journée complète en matière de recours à la force, qui comprend la communication, la désescalade et les interventions appropriées auprès des personnes en crise et en détresse mentale.

En 2022, les agents du SPO ont répondu à près de 215 000 appels. Environ 5 % de ceux-ci ont donné lieu à une arrestation (8 747) ou à une mise sous garde pour des motifs de troubles mentaux (2 064). Les agents ont eu recours à la force dans 247 incidents au total. De ce nombre, 24 étaient des incidents dans lesquels la police avait utilisé ses armes sur un animal, principalement pour mettre fin à la souffrance d'un animal impliqué dans un accident de la route. Lors de l'un des incidents, il y a eu une décharge non intentionnelle qui n'a causé aucune blessure. Il y a eu 222 incidents dans lesquels des agents du SPO ont eu recours à la force contre une ou plusieurs personnes. De ce nombre, 52 concernaient des mises sous garde pour des motifs de troubles mentaux, 20 concernaient des appels liés à diverses armes ou à des armes à feu, 17 concernaient des agressions contre un policier et 16 concernaient des agressions armées.

Dans l'ensemble, les incidents impliquant le recours à la force par les policiers ont tendance à diminuer. En 2020, les agents ont eu recours à la force en moyenne 1,58 fois par mille appels de répartition. En 2021, il y a eu 1,27 incident impliquant le recours à la force par mille appels de répartition. En 2022, il y a eu en moyenne 1,16 incident impliquant le recours à la force par mille appels de répartition. Au cours de l'année, le nombre d'incidents impliquant le recours à la force a également suivi une tendance à la baisse.

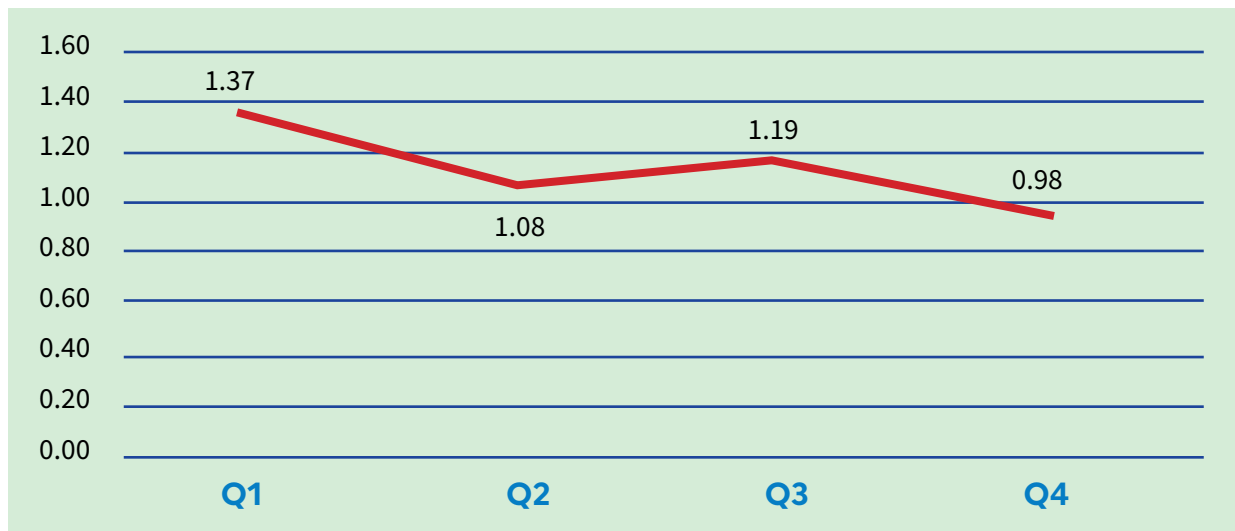
Nos agents utilisent le modèle de recours à la force de l'Ontario pour évaluer continuellement chaque situation et choisir l'option la plus raisonnable compte tenu des circonstances. Les agents de police ont la responsabilité de n'utiliser que la force raisonnablement nécessaire pour maîtriser un incident de manière efficace et sécuritaire. Ils doivent indiquer le type de force utilisé dans un incident et mentionner son efficacité. Lors d'un même incident, un ou plusieurs agents peuvent

utiliser un ou plusieurs types de force. Ainsi, bien qu'il y ait eu 247 incidents en 2022 dans lesquels la force a été utilisée contre un membre du public, un total de 483 types de force ont été signalés.

En 2022, le nombre de fois où chaque catégorie de type de force a été utilisée a diminué, à l'exception du vaporisateur de poivre (qui a été utilisé dans 4 situations, mais une fois en 2021) et des autres types de force (utilisés dans 9 situations, mais une fois en 2021). Quant aux autres types de forces, on retrouve l'utilisation d'une arme moins létale qui tire des munitions en plastique, de chiens policiers, de balles au poivre et de dispositifs de distraction.

Comme en 2021, l'arme de poing dégainée et l'arme de poing pointée sont les types de force les plus fréquemment utilisés par les agents (27 % et 21 % respectivement en 2022; 34 % et 17 % en 2021).

Incidents impliquant le recours à la force par mille appels de répartition



Type de force utilisé sur des sujets en 2022

Catégorie de force	Type de force	2021	2022	Variation 2021-2022	Variation 2021-2022
Armes à aérosol	Aérosol (vaporisateur de poivre)	1	4	+3	+300 %
Contrôle physique	Maîtrise sans arme, méthode douce	38	27	-11	-29 %
	Maîtrise sans arme, méthode dure		21	-7	-25 %
	Total partiel — Contrôle physique	66	48	-18	-27 %
Arme à impact (bâton), méthode dure	Arme à impact, méthode douce	3	1	-2	-67 %
	Arme à impact, méthode dure	1	3	+2	+200 %
	Total partiel — Arme à impact	4	4	0	0
Arme à feu	Fusil pointé	35	22	-13	-37 %
	Arme de poing dégainée	212	134	-78	-37 %
	Arme de poing pointée	108	101	-7	-6 %
	Arme de poing déchargée	1 ¹	3 ²	+2	+200 %
	Total partiel — Armes à feu	356	260	-116	-27 %
Armes à impulsions (AI) (Taser)	Démonstration de force par l'AI	118	76	-42	-36 %
	AI déployée	75	82	+7	+9 %
	Total partiel — AI	191	158	-33	-17 %
Autres ³	Armes non létales (Arwen), chiens policiers, balles au poivre, vaporisateurs, dispositifs de distraction	1	9	+8	+800 %
TOTAL		619	483	-136	-22 %

¹ Il est à noter que, dans les rapports annuels précédents, le nombre de décharges d'armes à feu tenait compte de l'utilisation d'armes à feu pour abattre un animal blessé. Le présent rapport n'inclut que les incidents impliquant des personnes.

² En 2022, 3 policiers ont déchargé leurs armes à feu lorsqu'ils sont intervenus lors d'une même agression à l'arme blanche qui a tué deux femmes et blessé une troisième. Cet incident a fait l'objet d'une enquête et a été classé sans dépôt d'accusations par l'Unité des enquêtes spéciales.

³ Autres types d'armes : Arwen fait référence à une arme moins létale qui tire des munitions en plastique; il y a également les chiens policiers; les boules au poivre, les vaporisateurs et les dispositifs de distraction

Sujets ayant fait l'objet d'un recours à la force

La plupart des incidents impliquant le recours à la force n'engagent qu'une seule personne, mais dans certains cas, il y a plusieurs sujets. En 2022, 279 personnes ont été impliquées dans des incidents impliquant le recours à la force.

En 2020, le Bureau du ministre du Solliciteur général a ajouté une catégorie concernant la race apparente au formulaire de recours à la force. Les agents sont tenus d'indiquer quelle est leur perception de la race lorsqu'ils remplissent leur rapport sur le recours à la force pour un sujet. Ces données aident à assurer l'obligation de rendre des comptes au public et à promouvoir une prestation de services juste et équitable.

Deux groupes racialisés sont surreprésentés dans les incidents impliquant le recours à la force. Les Noirs étaient les plus significativement surreprésentés, avec 2,9 fois leur part de la population résidente d'Ottawa. Les populations du Moyen-Orient sont également surreprésentées; 1,7 fois ce à quoi nous nous attendions.

Proportions des populations, par race — comparaison des données de recensement des résidents aux sujets ayant fait l'objet d'un recours à la force

Groupes raciaux	Populations résidents d'Ottawa, 2021	Sujets ayant fait l'objet d'un recours à la force, 2021	Sujets ayant fait l'objet d'un recours à la force, 2022
Blancs (n=166)*	68 %	52 %	60 %
Noirs (n=65)	8 %	26 %	23 %
Moyen-orientaux (n=28)	6 %	11 %	10 %
Autochtones (n=5)	3 %	6 %	2 %
Asiatiques de l'Est/ Asiatiques du Sud-Est (n=5)	8 %	2 %	2 %
Autres personnes racialisées (n=10)	7 %	4 %	4 %

*n fait référence au nombre d'incidents impliquant le recours à la force en 2022

Les Autochtones étaient surreprésentés dans les incidents impliquant le recours à la force en 2021, mais pas en 2022.

Le SPO s'engage à travailler avec ses partenaires communautaires pour améliorer la sécurité et le bien-être de tous, en faisant preuve d'un devoir de diligence envers tous les citoyens. Le Conseil communautaire sur l'équité (CCÉ) a joué un rôle déterminant dans la rédaction des analyses et des rapports antérieurs. Un rapport complet sur tous les incidents impliquant le recours à la force en 2022, incluant notamment une analyse sur la race et l'identité sociale, sera rédigé en tenant compte de leurs conseils et leurs commentaires.

Enfin, pour donner suite aux recommandations antérieures, nous avons mis en œuvre diverses

Le saviez-vous?

Moins d'un pour cent des appels reçus par le SPO se soldent par un recours à la force. La plupart sont résolus simplement par la présence d'agents et la communication.

Les techniques de communication et de désescalade sont des éléments centraux de la formation et du processus de renouvellement de l'attestation de compétence au SPO concernant le recours à la force. La formation sur la désescalade aide les agents à apprendre comment intervenir efficacement auprès des personnes en situation de crise et résoudre les situations sans avoir recours à la force.

mesures pour traiter les incidents impliquant le recours à la force :

- La mise en place conjointe d'un comité d'examen sur le recours à la force composé de policiers et de membres de la collectivité. Celui-ci sera chargé d'examiner les rapports sur les incidents impliquant le recours à la force par la police.
- La définition d'une nouvelle catégorie d'embauche représentative de notre collectivité diversifiée;
- L'embauche d'un spécialiste des données sur l'équité et la race, afin de poursuivre les efforts antérieurs visant à accroître la production de rapports sur les données concernant le maintien de l'ordre et élaborer une stratégie de collecte de données sur la race
- La création d'une base centralisée de données communautaires pour améliorer la transparence.

N.B. Le SPO déposera un rapport complet sur les incidents impliquant le recours à la force survenus en 2022 à la Commission de services policiers d'Ottawa en 2023.



OTTAWA
POLICE